

M.C.P. 1936

REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique



SOMMAIRE

	Pages
COLONNA DE GIOVELLINA (Général). <i>Le général Tiburce Sébastiani</i>	261
AIMÈS (PAUL) (Archiviste). <i>L'évêché de Sagona</i> ..	280
AMBROSI-R. (AMBROISE). <i>Lettres inédites de P. Paoli</i>	284
QUILICHINI (J.-B.) <i>L'agonie d'une vendetta</i>	293

Bibliographie et Nouvelles

AVIS IMPORTANTS

Les directeurs de journaux et de périodiques, subissant le contre-coup de la hausse des matières premières et du relèvement des salaires, ont dû majorer fortement le tarif des abonnements et le prix de la vente au numéro.

La Revue de la Corse a, comme toutes les autres publications, supporté une augmentation de 10 pour 100 sur toutes ses factures. Néanmoins, son directeur n'a pas voulu imiter ses confrères et le montant de l'abonnement reste le même.

En revanche, il prie les abonnés de faire bon accueil à la quittance qui leur sera présentée par le facteur, quittance que la Direction aura à regret majorée de trois francs pour frais postaux. Qu'ils veuillent bien se souvenir qu'un refus de leur part entraînerait pour la Revue de nouvelles dépenses.

*
* *

M. le Professeur A. AMBROSI-R., Directeur de la Revue, informe ses lecteurs et abonnés qu'il fera chaque troisième dimanche du mois, à 16 h. 30, à la mairie du VI^e arrondissement, place Saint-Sulpice, sous les auspices de la Fraternelle du Niolu, une conférence sur l'histoire politique et littéraire de la Corse.

VIENT DE PARAÎTRE :

CHOSSES DE CORSE, par NIMOU

Un vol. in-8 de 272 pages illustrées de belles gravures. Poésies, nouvelles, contes historiques, légendes. Prix : 15 francs. Imprimerie nouvelle lyonnaise, 3, rue Sainte-Catherine, Lyon ou à la Revue de la Corse.

ABONNEMENTS :

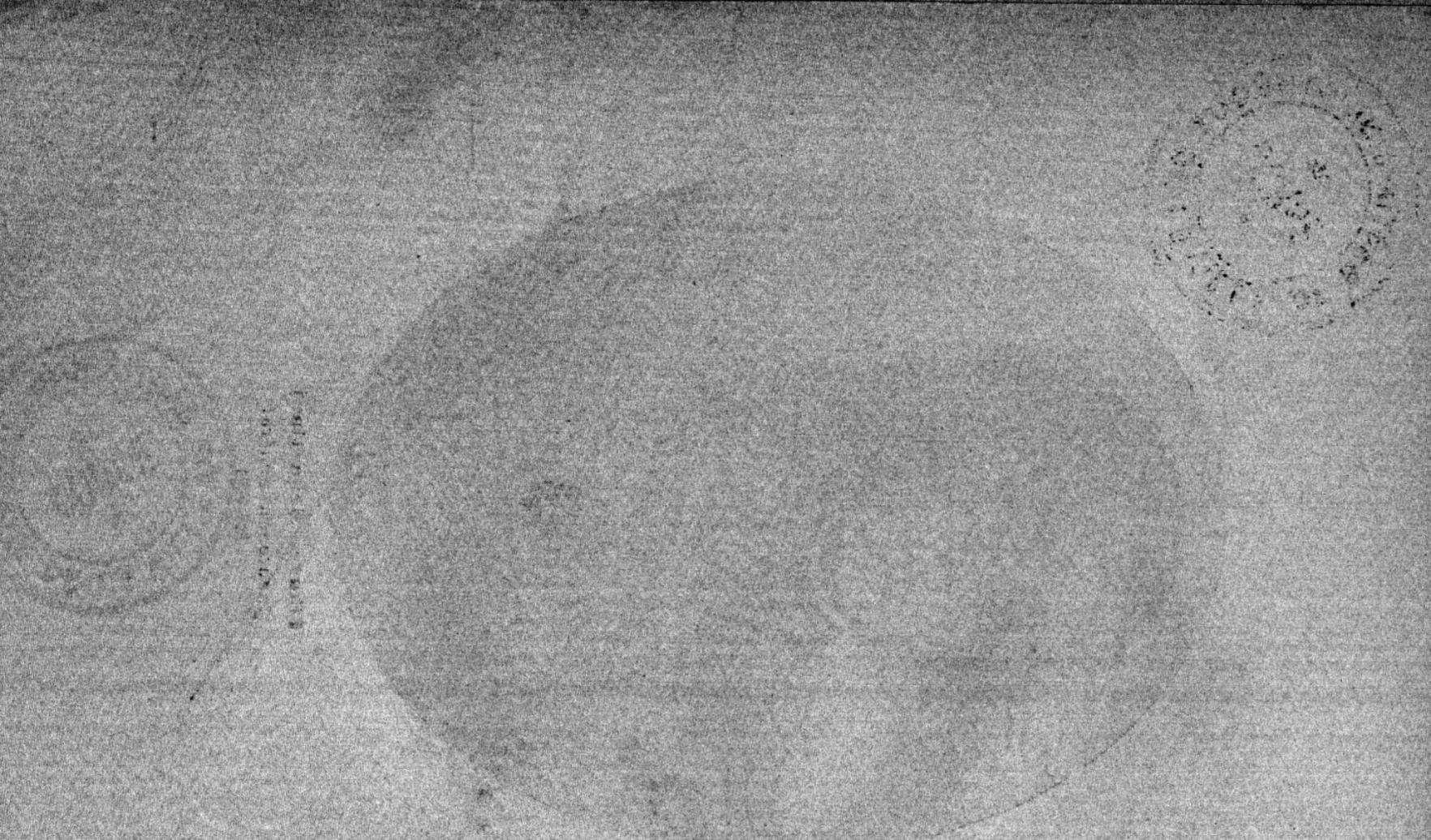
20 francs pour la France et les Colonies.

25 francs pour les pays étrangers.



Horace Sebastiani
Maréchal de France
1792-1854





REVUE DE LA CORSE

ANCIENNE ET MODERNE



Le général Tiburce SÉBASTIANI

de la PORTA

(1786-1871)

AVANT-PROPOS

Au cours de la huitième année de la *Revue de la Corse*, en tête de son numéro 45 (mai et juin 1927), notre érudit compatriote et ami M. Emile Franceschini a consacré au Maréchal François-Horace Sébastiani une impartiale étude, une notice biographique du plus haut intérêt.

Une reproduction d'un beau portrait en pied la complète, et on peut admirer la noblesse de cette belle figure et l'élégance, sous le riche uniforme du grade ou plutôt de la Dignité, d'un corps humain dont le sang a plusieurs fois coulé pour la Patrie.

Sans prétendre donner un pendant à ce bel article, nous croyons bien faire en faisant, à notre tour, connaître au lecteur ce que fut son cadet, de quatorze ans plus jeune, et qui, sans avoir eu son magnifique passé, n'en a pas moins à son actif les plus beaux services et n'est pas indigne d'un nom devenu illustre.

Mais séparant, dans la biographie que nous entreprenons, deux parties logiquement distinctes, nous consacrons à chacune son chapitre et un titre spécial.

CHAPITRE PREMIER

L'OFFICIER IMPÉRIAL

Jean-André-Tiburce, vicomte Sébastiani, cadet du Maréchal de France (Horace, 1772-1851) n'avait pas encore été, à notre connaissance, l'objet d'une étude biographique. Sa vie militaire, moins brillante que celle de

son aîné, ne manque pas cependant d'intérêt et mérite de ne pas rester dans l'obscurité.

Né en Corse, le 31 mars 1786, à la Porta (1) (comme son frère il en garda le nom), élève du Prytanée de Paris (2), et admis à l'Ecole spéciale de Fontainebleau (3) le 17 mars 1806 (4) il y était nommé caporal-fourrier le 7 octobre suivant et le 10 en sortait sous-lieutenant au 6^e dragons. Presque aussitôt, le 19 du même mois, on l'affectait au 1^{er} de même arme.

Il fit partie des escadrons de ce régiment, attachés au corps d'observation de la Gironde en 1807 et servit en Espagne et en Portugal sous les ordres de Junot, chargé par Napoléon d'arracher ce dernier pays à la maison de Bragance, ainsi qu'à l'influence de l'Angleterre; il y réussit, momentanément du moins, mais au prix des marches forcées les plus dures et des souffrances les plus cruelles. On ne put cependant empêcher le Prince Régent et la famille royale de s'enfuir dans leur colonie du Brésil.

Disons rapidement que les événements devaient rendre éphémères l'occupation du Portugal et les projets de son partage avec le gouvernement espagnol, alors notre allié. Après un premier succès, le général français trouva son maître, le 21 août 1808, en sir Arthur Wellesley (le futur lord Wellington) qui, débarqué à l'embouchure du Mondego avec d'importantes forces anglaises, infligea

(1) Son acte baptistaire lui donne comme père Giuseppe Maria Sébastiani, comme mère la « signora Maria Pietra consorte » et comme « padrini » Giannaria Payen et « Barbaretta Sébastiani quali dichiarano non sapere scribere ».

(2) Sous la République française, le collège Louis-le-Grand, consacré aux boursiers de l'Etat, prit le nom de Prytanée français. En 1803 ce nom fut transféré à l'établissement de Saint-Cyr qui eut la même destination. (Dictionnaire Bouillet).

(3) Dont le général Bellevène (1770-1826) était alors commandant.

(4) Plus heureux que pendant longtemps nos Saint-Cyriens, les élèves de Fontainebleau non seulement n'avaient pas une pension à payer, mais touchaient une solde uniforme de trente centimes par jour, conformément à l'arrêté du 8 pluviôse an XI.

une complète défaite à Junot qui s'était follement flatté de le jeter à la mer. Ce fut la malheureuse bataille de Vineiro que nous perdîmes malgré l'énergie de nos troupes, inférieures en nombre de moitié au moins à celles de l'ennemi. Le brave Tiburce y eut deux chevaux tués sous lui.

Après cela, il n'y avait plus qu'à évacuer le Portugal. Ce fut l'objet de la capitulation du 30 août 1808, dite de Cintra (5), négociée et obtenue dans les conditions les plus honorables. A la suite de cette convention exécutée de part et d'autre avec la plus grande correction, les troupes françaises, embarquées sur la flotte de transports qui avaient amené les Anglais, furent ramenées dans un de nos ports où elles retrouvèrent leur liberté d'action (6).

*
**

Nous n'avons pas à faire ici un tableau complet de la guerre d'Espagne et nous allons aborder immédiatement la période où Tiburce Sébastiani eut à jouer un rôle si honorable.

Si l'Empereur avait pu faire de Joseph, « Sa Majesté

(5) Quelle différence avec celle consentie à Baylen le 22 juillet précédent par le malheureux général Dupont de l'Etang (1765-1840). On sait que malgré la signature du loyal général espagnol Castanos, la junte centrale de Séville se refusa à la reconnaître et que, déporté à l'île de Cabrera, l'ancien corps d'armée d'Andalousie subit un long martyre de misère et de faim et y périt presque totalement. Ce ne fut qu'à la paix de 1814 que les rares survivants furent rapatriés. Enfin ce ne fut que sous la monarchie de juillet, à une escale de l'escadre de la Méditerranée commandée par le fils du Roi, le Prince de Joinville, que les ossements des pauvres morts recueillis par l'ordre de l'amiral, reçurent une sépulture chrétienne et les honneurs militaires.

(6) Ce devait être Rochefort ou la Rochelle, mais par suite d'une tempête, entraînée jusqu'à Quiberon, la flotte faillit ne pas pouvoir débarquer ces malheureuses troupes supposées être celles de Baylen et que des ordres supérieurs, venus de Paris, interdisaient de recevoir. Sans le général Thiébault, chef d'état-major dont les Mémoires relatent ce déplorable incident, l'amiral anglais qui allait manquer de vivres les emmenait en Angleterre où elles seraient restées prisonnières de guerre.

catholique » comme le nommait le Protocole, un roi de ce pays, il n'avait pu lui donner les qualités gouvernementales et militaires qui lui manquaient. Obligé d'intervenir en personne et de réparer l'insuffisance et les fautes fraternelles, de prendre lui-même le commandement en chef dans la péninsule, il forma, avec les éléments en grande partie rappelés d'Allemagne, une nouvelle armée composée des huit corps suivants :

1^{er} Maréchal Victor ; 2^o Maréchal Soult ; 3^o Maréchal Moncey ; 4^o Maréchal Lefebvre ; 5^o Maréchal Mortier ; 6^o Maréchal Ney ; 7^o Général Gouvion Saint-Cyr (7) ; 8^o Général Junot ; Réserve générale de cavalerie, Maréchal Bessières (14.000 dragons, 2.000 chasseurs ; Détachement de la Garde impériale (10.000 hommes), général Walter (8).

Sur cette masse de 150.000 hommes de vieilles troupes qui, jointes aux 100.000 hommes déjà au-delà des Pyrénées, présentait le total énorme de 250.000 combattants, quatre corps, la Garde et les Dragons avaient déjà à la fin d'octobre 1808 franchi la frontière, et le reste était en route. Quant à l'Empereur, il arrivait à Bayonne le 3 novembre.

Alors tout changea : après une série de brillantes opérations (9) Madrid reconquise, ouvrait ses portes le 4 décembre et, le 22 janvier 1809, le roi Joseph y faisait sa rentrée solennelle.

Malheureusement pour le pauvre souverain, Napoléon, inquiet des armements de l'Autriche et se voyant obligé, pour mieux surveiller les événements, de revenir à Paris,

(7) Il ne devint Maréchal d'Empire que le 27 août 1812.

(8) Ce n'était qu'une partie de la Garde Impériale. Le reste était en Allemagne, à l'ancienne Grande Armée devenue Armée du Rhin. Le général de division Walther (1761-1813) appartenait à l'arme de la cavalerie. Comte de l'Empire, grand-aigle de la Légion d'honneur, l'ancien hussard de Berchiny survécut un mois à peine à sa dernière bataille, celle de Hanau. Il était originaire du Bas-Rhin.

(9) Zornoza, Burgos, Espinosa, Tudela-Somo-Sierra.

dut quitter précipitamment l'Espagne. Malgré sa promesse d'une courte absence, on ne devait plus l'y revoir ! (10).

*
* *

En vertu du plan de campagne tracé par Napoléon pour les opérations militaires de 1809, le roi Joseph, ayant pour chef d'Etat-major le maréchal Jourdan, était autorisé à conserver immédiatement sous ses ordres les belles divisions françaises Dessoles et Sébastiani (11), la division polonaise Valence, les dragons de Milhaud, etc... soit une force réelle de 36.000 hommes.

Mais bientôt un changement important avait lieu dans l'Etat-Major général et le 21 février 1809 le général Horace Sébastiani, tout en conservant sa division, prenait le commandement du 4^e corps, en remplacement du maréchal Lefebvre dont l'Empereur n'avait pas été absolument satisfait et à qui il devait d'ailleurs, nous apprend Thiers, donner peu après le 7^e corps (bavarois) de l'armée d'Allemagne, de cette armée qui allait vaincre une fois de plus l'Autriche et son meilleur général l'archiduc Charles.

*
* *

Revenons à notre héros (le mot n'est pas exagéré ainsi qu'on le verra par la suite). Détaché de son corps à l'état-major du général Horace Sébastiani qui, de bril-

(10) Abandonnant au Maréchal Soult la poursuite de l'armée anglaise de sir John Moore, en retraite sur la Corogne, l'Empereur déjà parvenu à Astorga (Léon) regagna Valladolid et de là, à franc étrier, Bayonne. Dans la nuit du 22 au 23 janvier 1809, il était à Paris.

(11) Le corps Lefebvre, au commandement duquel succédait Horace Sébastiani, comprenait outre la division de ce général (quatre vieux et solides régiments, 32, 58, 28 et 75 et un régiment de dragons), une division allemande (Leval) et une division polonaise (Valence). Sébastiani en resta le chef jusqu'au 10 mai 1811, date à laquelle il fut lui-même remplacé par son divisionnaire Leval.

lant divisionnaire était devenu, nous venons de le voir, commandant du 4^e corps, Tiburce, officier d'ordonnance de son aîné, partagea sa fortune militaire, faisant avec lui la campagne de 1808, 1809 et 1810 et une partie de celle de 1811 (12).

Pendant cette longue période, les services des deux frères eurent, sinon la même importance, du moins le même théâtre d'opérations. Dans cette communauté de vie, il faut, pour l'un comme pour l'autre, mentionner les combats de Durango, 31 octobre 1808; Valmaceda, 8 novembre; Ciudad-Réal, 27 mars 1809; Talavera, 28 juillet, demi-victoire, demi-brigade; Almonacid, 11 août; Ocana, 19 novembre et dans l'expédition d'Andalousie, à partir de janvier 1810, Alcana la Real, 28 janvier; Malaga, 5 février; Castrit, en juin; Rio Almanzor, 4 novembre; enfin Baza, 3 novembre.

Deux choses cependant sont bien à l'actif personnel de Tiburce, surtout le curieux fait d'armes du 20 décembre 1809 qui lui valut, huit jours après, sa nomination de lieutenant. Dans une charge, au passage de la Sierra Morena, il fit prisonnier le lieutenant-général espagnol Castigon, après s'être battu avec lui en combat singulier. Mais déjà dans la même région, au combat de Santa-Cruz (13), le 26 avril précédent, il avait reçu un coup de feu. Enfin en février 1810, dans le rapport officiel de la prise de Malaga, il était cité comme étant entré un des premiers dans la ville.

Disons encore que la réputation de Tiburce à l'armée d'Espagne était devenue telle que lorsque des vacances au tour du choix survenaient dans des corps de cavalerie,

(12) Exactement jusqu'au 10 mai, date à laquelle Horace autorisé à prendre un congé de trois mois pour faire usage des eaux de Barèges, céda le 4^e corps au général Leval qui en commandait la division allemande.

(13) Sur le revers nord de la Sierra Morena.

c'était parmi leurs commandants à qui aurait la bonne fortune de se voir attribuer un officier de cette valeur.

Et c'est ainsi que, tantôt le 1^{er} avril 1809, le colonel Sparre (14), du 5^e Dragons, désire l'avoir pour adjudant-major capitaine, en rappelant qu'il a pris part à la campagne de Portugal avec un escadron du 1^{er} Dragons, sous les ordres de Junot, et à celles de 1808-1809 et de l'année courante, à l'état-major du général Sébastiani. Tantôt, encore, le 9 septembre suivant, c'est le colonel Merthis, du 6^e régiment provisoire de même arme, qui exprime un désir analogue et dans son mémoire de proposition le qualifie « d'officier distingué, brave, de jolie éducation (15), de belle tenue, très intelligent, jouissant de l'estime générale ».

Enfin, le 9 octobre 1811, le colonel Dermoncourt (16) qui abandonnait l'Espagne et le 1^{er} Dragons pour commander et organiser en France (à Chartres) le 1^{er} régiment de Cheval-légers lanciers, demande pour capitaine dans ce nouveau corps le lieutenant Sébastiani qu'il venait d'avoir sous ses ordres.

Sachons d'ailleurs que Tiburce avait déjà servi avant son admission à l'École de Fontainebeau. Nous en trouvons trace dans une lettre datée du Helder, 13 fructidor an XIII (31 août 1805) par laquelle le colonel Sureto,

(14) Sparre (baron puis comte de Sparre (1780-1845, après une belle carrière d'officier de cavalerie devint général de division, pair de France et Grand-Croix de la Légion d'honneur.

(15) Le général Thiébault, dans le tome III, page 161, de ses mémoires copieux et intéressants, mais souvent suspects de partialité, fait du général Horace Sébastiani à qui il consacre plusieurs lignes aussi injustes que cruelles, le fils d'un tonnelier d'Ajaccio. Quoique cette modeste origine n'ait rien de déshonorant, elle est en contradiction avec celle qu'un travail récent lui attribue. L'acte baptismal de celui-ci (et il vaut pour le cadet) mentionne le père comme ayant la profession de tailleur (sartore).

(16) Le bon Dermoncourt (1771-1847) après de beaux services, d'abord dans l'infanterie, puis dans la cavalerie à partir du grade de capitaine, devint général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur. C'est à lui que la duchesse du Berry se rendit à Nantes, le 7 novembre 1832.

du 8^e Chasseurs à cheval, signale au Ministre « qu'il existe une sous-lieutenance vacante dans la 4^e compagnie (17) au choix de Sa Majesté Impériale et Royale, et qu'il a l'honneur de proposer à cette place Tiburce Sébastiani de la Porta, frère du général, « jeune homme donnant les plus belles espérances par ses talents et sa conduite ».

Il ne fut pas donné suite à cette démarche jugée probablement trop prématurée, Tiburce n'ayant que 19 ans.

*
**

Après l'Espagne, vint la Russie, déjà si fatale un siècle auparavant au roi de Suède Charles XII (18). Il était écrit que le vaillant officier dont nous écrivons en ce moment la biographie, ne servirait, en fait de guerres napoléoniennes, que dans celles où l'Empereur, lassant sa fortune, connaîtrait le déclin, sinon de son génie, du moins — et avant le désastre final — celui de son heureuse chance et de sa constante réussite.

Si, malgré une réputation dont nous venons de fournir les preuves, malgré le grade de lieutenant obtenu à titre exceptionnel pour faits de guerre et en moins de trois ans (moins que le temps réglementaire alors exigé), Tiburce n'avait pas eu l'avancement rapide qu'officier d'élite il méritait, les circonstances allaient lui devenir plus favorables. D'ailleurs depuis le 6 avril 1811, il était « membre de la Légion d'honneur », comme on disait alors.

En 1812, le 2 mars, nous le retrouvons capitaine au 17^e Dragons (depuis le 13 février) et aide de camp du

(17) A cette époque, un escadron comprenait deux compagnies.

(18) C'est à Poltava, dans l'ancienne Ukraine, après une série de victoires, que vaincu par le czar Pierre-le-Grand, Charles XII fut obligé de se réfugier en Turquie, à Bender, où il resta somptueusement mais longtemps interné.

général de division de Narbonne (19) qui en demandant pour lui cet emploi, s'exprimait ainsi : « Cet officier réunit à un degré fort remarquable le suffrage de tous ses chefs et de tous ses camarades ». Le 3 juillet suivant, une décision impériale le fait passer titulaire, avec son grade, au 11^e Chasseurs à cheval, et c'est ainsi que, le 4 octobre, il sera blessé d'un coup de sabre au cou dans un combat en avant de Moscou.

A quelque chose malheur est bon car, après guérison, il lui sera permis de reprendre (février 1813) ses fonctions d'aide de camp auprès de Narbonne. Il s'est fait un ami et un protecteur de ce favori de l'Empereur, et sa carrière va s'en ressentir. On en jugera par les deux lettres suivantes de cet officier général au Ministre de la Guerre :

Paris, 13 février 1812.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien mettre sous les yeux de Sa Majesté la demande que je fais du grade de capitaine pour M. Tiburce Sébastiani que je voudrais avoir pour aide de camp capitaine, et dont je joins ici l'état des services (20).

(19) Le général de division, comte de Narbonne-Lara (1755-1813) fut un type remarquable, on peut le dire, de l'officier général de l'ancien régime. Ministre de la Guerre de Louis XVI (1791-92), émigré, ancien maréchal de camp qui avait refusé le grade de lieutenant-général, il fut nommé divisionnaire et choisi comme aide-de-camp par l'Empereur, séduit par ses belles qualités, et qui lui confia les plus délicates missions militaires et diplomatiques. Il mourut pendant la campagne de Saxe, gouverneur de Torgau. On a prétendu qu'il était un fils naturel de Louis XV ?

(20) Cet état de service, mentionne en premier lieu, et avant la campagne de Portugal de 1808 « la première campagne de Pologne ». Est-ce une erreur ou une affirmation de complaisance ?

Tiburce avant son entrée (mars 1806) à l'école de Fontainebleau avait bien servi au 9^e Dragons, le régiment dont son frère avait été colonel, mais si, entre Iéna (octobre 1806) et Eylau (février 1807) se placent bien l'entrée à Varsovie de Murat (28 novembre) et de Napoléon (15 décembre), c'est la meilleure preuve de l'impossibilité matérielle pour Tiburce d'avoir fait cette campagne.

La seule chose admissible, c'est qu'ayant fait partie de la Grande armée en août 1805 il a pu participer à quelqu'une de ses opérations, Ulm en octobre, Austerlitz en décembre ?

Cet officier réunit à un degré fort remarquable le suffrage de tous ses chefs et de tous ses camarades. J'ose solliciter cette faveur dont ses services et ceux de son frère le général semblent à tous égards le rendre très digne.

Recevez, avec votre bonté accoutumée, Monseigneur, l'assurance de mon respectueux dévouement.

L. NARBONNE.

Voici la deuxième lettre :

Paris, le 5 mars 1813

Le général Narbonne prie S. E. Monsieur le duc de Felstre de vouloir bien solliciter des bontés de l'Empereur le grade de chef d'escadron pour M. Tiburce Sébastiani l'un de ses aides de camp, capitaine de chasseurs à cheval. Depuis le milieu de la campagne, ce grade a été demandé pour lui, successivement par les généraux Pajol (21) et Bordesoulle (22) dans les divisions desquelles il a servi ; le général Narbonne observe que M. Tiburce Sébastiani remplira près de lui les fonctions de premier aide de camp, attendu qu'il est présumable que l'état de santé de M. Boni de Castellane (23) ne lui permettra pas, au moins pendant quelques mois, de se rendre à Vienne (24) et qu'il serait convenable pour le bien du service et pour les rapports que M. Tiburce Sébastiani doit avoir, qu'il soit revêtu du grade

(21) Pajol (Claude-Pierre, baron puis comte) général de cavalerie (1772-1844) débuta dans l'infanterie (volontaire du Doubs) et servit dans cette arme jusqu'au grade de chef de bataillon inclusivement (1796) puis dans la cavalerie. Général de division en août 1812 commanda la fameuse charge de Montereau (février 1814). Grand-croix de la Légion d'honneur et gouverneur de Paris en 1835, Pair de France. Maintenu sans limite d'âge comme ayant commandé en chef devant l'ennemi.

(22) Bordesoulle (Etienne Tardif de Pommeroux, comte de), soldat au 2^e régiment de chasseurs à cheval, devint général de division le 4 décembre 1812, Grand-croix de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, député de la Charente à la Chambre introuvable en 1815, Gouverneur de l'Ecole Polytechnique en 1822.

(23) Comte Boni de Castellane (Esprit, Victor, Elisabeth, Boniface) né à Paris le 21 mars 1788 d'une ancienne famille provençale, entré au service comme simple soldat, devint après les plus brillants services sous l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet, Maréchal de France, nommé par Napoléon III le 2 décembre 1852. En 1859 Gouverneur de Lyon où son énergique autorité et aussi ses excentricités ne sont pas encore oubliées.

(24) Au sujet de cette mission à Vienne (que plus tard à Sainte-Hélène Napoléon regretta) lire dans Thiers, tome xv, pages 361-363, ce qui est relatif à M. Otto et au général de Narbonne, l'ancien et le nouvel ambassadeur à la cour d'Autriche.

de chef d'escadron. Cet officier mérite d'ailleurs cet avancement pour ses services et qualités qui le distinguent.

NARBONNE.

*
**

Le mois de juin 1813 verra notre capitaine de cavalerie devenir officier supérieur et doublement même, un décret impérial daté du 4, quartier général de Neumark, le nommant chef de bataillon au 32^e régiment d'infanterie légère et un second, daté de Dresde 28 juin, nommant le même *capitaine* Tiburce Sébastiani, aide de camp du général de division de Narbonne, chef d'escadron.

A qui s'étonnerait de cette contradiction des deux décisions du souverain, faisons remarquer que la dernière a été provoquée par la demande, que nous venons de voir, du général de Narbonne, et que l'Empereur au milieu de toutes ses préoccupations militaires et politiques, et dans son labeur écrasant de jour et de nuit, pouvait bien, malgré sa prodigieuse mémoire et sa facilité de travail, avoir à propos d'un détail relativement mince, commis ou laissé commettre un léger oubli.

Tiburce n'en était pas quitte, du reste, avec les changements d'arme et de corps. On l'affecte au 2^e bataillon du 26^e d'infanterie légère, mais l'emploi étant déjà occupé, fait remarquer le maréchal duc de Bellune (Victor) dans une lettre du 24 juillet au major général Berthier, celui-ci l'affecte au 11^e régiment (toujours d'infanterie légère) (25) et c'est ainsi que grâce au colonel Brahaut (26), contemporain du général Tiburce Sébas-

(25) Le 11^e régiment d'infanterie légère avait été créé par décret du 11 août 1811, avec le bataillon des Tirailleurs du 10^e le bataillon des Tirailleurs corses, le dépôt de la Légion du Midi et le bataillon du Valaisan. Il fut licencié en 1815. Il avait pris part à la campagne de Russie et réorganisé au commencement de 1813 il fut placé dans le 2^e corps aux ordres du maréchal de Bellune, VI^e division, général Vial 1^{re} brigade, général Valory.

(26) Pendant longtemps sous Louis-Philippe, ce colonel fut chef du Service historique de l'Armée.



tiani et auteur d'un certain nombre d'historiques régimentaires insérés dans le *Moniteur de l'Armée* de cette époque (Année 1846, n^os du 25 mai et suivants) que nous sommes en mesure d'apprécier et de faire connaître une autre face des hautes aptitudes de notre compatriote, en train de devenir, de brillant officier de cavalerie qu'il était, un non moins remarquable officier d'infanterie.

On en jugera par l'épisode suivant, constituant le début de Tiburce dans sa nouvelle arme et que nous reproduisons tel que l'a relaté le colonel précité.

« Un des bataillons du régiment, sous les ordres du commandant Sébastiani, fut envoyé en Bohême avec deux régiments de cavalerie westphalienne pour y faire une diversion. Sébastiani s'empara de la ville de Reichemberg. Mais les deux régiments de cavalerie passent à l'ennemi (27) et laissent le bataillon du 11^e léger, fort tout au plus de 700 hommes, à 25 lieues environ du gros de l'armée française, dans un pays ennemi, et en présence d'une division autrichienne.

« Mais l'officier qui commandait le bataillon était un homme de tête et de résolution. Il puise dans le danger de sa position une énergie nouvelle. Attaqué pendant la nuit dans Reichemberg par toute la division ennemie, il soutient dans les rues et sous les murs de la ville, une lutte sanglante et qui dura jusqu'au point du jour. Le sage dispositif qu'il avait pris en plaçant une partie de son bataillon hors des murs, pendant que de sa personne, à la tête de deux compagnies, il défendait l'entrée de la ville, empêcha les Autrichiens de s'en emparer et leur fit perdre beaucoup de monde.

« Aux premières lueurs du jour, ayant passé l'inspection de sa troupe diminuée pendant le combat de nuit, il résolut de profiter du désordre qu'il avait mis dans les

(27) Prélude de la trahison saxonne à Leipzig.

rangs des Autrichiens, pour opérer sa retraite. Il forma ses soldats en colonne, mit au milieu les blessés et parvint à rejoindre la Grande armée, après une marche pénible de 25 lieues, et en présence des Autrichiens qui ne cessèrent de la harceler ».

Toujours par le colonel Brahaut nous savons combien aux journées de Dresde (26 et 27 août) (28) et à celles de Leipsig (16, 18 et 19 octobre) (29) le 11^e léger fit vaillamment son devoir, et dans cette dernière bataille, avec, peut-on dire, l'énergie du désespoir. Il y perdit la plus grande partie de ses officiers et soldats. Son chef, le colonel Poinsot, fut du nombre de ceux qui succombèrent et Tiburce, qui avait pris le commandement du régiment et s'était dépensé sans compter, eut deux chevaux tués sous lui.

Proposé sur le champ de bataille pour colonel par le Maréchal Victor qui l'avait vu à l'œuvre, ce ne fut qu'après la retraite sur la Saale, puis sur le Rhin après Hanau (30 octobre), et l'arrivée « tristement triomphante » (30) de la Grande Armée, que Napoléon, qui ne l'avait pas oublié, eut le loisir de nommer Sébastiani colonel, par un décret du 6 novembre, daté de son quartier-général de Mayence. Affecté au 29^e régiment d'infanterie légère (31), Tiburce en rejoint le dépôt à Beauvais et commence une nouvelle campagne, cette immor-

(28) C'est dans cette dernière journée que le général Moreau, conseiller militaire des Souverains alliés, fut mortellement blessé.

(29) On appelle aussi Wachau la journée du 16. Pour celle du 17, interruption de la bataille, repos forcé, réorganisation indispensable dans les deux camps et préparation à la lutte décisive du lendemain.

(30) L'expression est de Thiers (*Consulat et Empire*, tome XVI). Quelques lignes avant, le même historien, citant le général Gérard, un témoin oculaire, écrit cette phrase saisissante : « Nos canons roulaient, après Hanau, dans une boue de chair humaine, funèbre et terrible rentrée de la Grande Armée en France ».

(31) Créé en 1811, dissous en 1814. Il se couvrit de gloire pendant cette courte période.

telle campagne de France de 1814 où Napoléon, toujours en possession de son génie, faillit retrouver ses succès de 1796.

Le 18 février, au combat de Montereau (32), il a un cheval tué sous lui, est atteint d'un coup de feu à la jambe gauche, et le même jour est promu officier de la Légion d'honneur. Décoration et grade de colonel à 27 ans, ce sont les dernières faveurs, et fort justifiées, d'un régime que l'ingrat va bientôt non seulement oublier, mais encore renier.

Passons rapidement sur les tristes événements qui ont suivi : sanglante et indécise bataille d'Arcis-sur-Aube (20 et 21 mars), marche convergente des armées de Bohême et de Poméranie : défense de Paris, non fortifié, hélas ! et où Sébastiani se distingue encore dans un sanglant combat en avant d'Aubervilliers et abdication à Fontainebleau, le 6 avril, de l'Empereur abandonné par ses généraux las de la guerre, trahi par Marmont à Essonne, déclaré déchu le 3 avril par le Sénat, et revenons à notre jeune colonel.

Le 11 avril 1814, à l'exemple de son frère et avec une hâte qu'on trouvera sans doute exagérée, il écrit de Rouen au Ministre de la guerre (33) la lettre suivante :

(32) C'est à ce combat de Montereau où nos soldats et ceux de l'armée de Bohême (prince Schwartzemberg) se disputèrent avec acharnement la possession du pont au confluent de la Seine et de l'Yonne (point stratégique d'une importance momentanément capitale) qu'eut lieu la fameuse charge de cavalerie du général Pajol dont les jeunes soldats savaient à peine se tenir en selle. Après avoir fait enlever aux chevaux leur gourmette, il commanda cette charge qui, descendant à un galop emballé le coteau de Surville, se rua comme une trombe sur le pont en question et en balaya comme un fétu les défenseurs (Corps wurtembergeois).

(33) Le général de division, ou plutôt (nouvelle appellation) le lieutenant-général comte Dupont de l'Étang, le vaincu de Baylen (Ministre du 3 avril au 3 décembre 1814). Son zèle de mauvais aloi pour le nouveau gouvernement, ses rancunes pour ses anciens camarades furent tels que Louis XVIII lui-même le trouva compromettant et le remplaça par le duc de Dalmatie, le maréchal Soult, plus pondéré.

« Monseigneur — J'étais à la campagne pour me rétablir de mes blessures. De retour au dépôt de mon régiment à Rouen, je m'empresse de faire connaître mon entière adhésion à la nouvelle constitution décrétée par le Sénat le 6 avril de cette année, qui appelle (*sic*) au trône Louis Stanislas Xavier de France.

« J'ose supplier Votre Excellence d'agréer l'expression de mon plus profond respect.

« De Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

« Le Colonel du 29^e régiment d'infanterie légère.

Tiburce SÉBASTIANI.

Nos finances ne permettaient pas de conserver l'ex-armée impériale dans son intégralité. Le 29^e léger allant être dissous et incorporé dans le 11^e de même arme, le général Horace Sébastiani, toujours bon frère et sachant toujours être bien en cour, demande et obtient que son cadet soit nommé au commandement de ce dernier corps « où il avait déjà servi et où existait une vacance par suite du décès du colonel Poinot ». Cette nouvelle affectation date du 28 juin 1814 et le 12 septembre suivant Tiburce est fait par surcroît chevalier de Saint-Louis.

*
* *

S'il n'y avait pas dans l'état de ses services ces simples mots : « 1815, armée du Nord », qui, à une lecture trop rapide, passeraient inaperçus, on pourrait se demander si le général Tiburce Sébastiani prit part à la campagne de Waterloo. Un passage de sa lettre au maréchal Victor, duc de Bellune « président de la Commission de révision pour le classement » (lettre qu'on trouvera aux Appendices et où il fait preuve des sentiments royalistes les plus exaltés), ce passage, disons-nous, nous met un peu plus sur la voie : « Lorsque j'appris, dit-il, avec la plus grande douleur, entre Montfort et Versailles, le départ du Roi et de toute la famille royale, je m'atten-

dais à recevoir des ordres des Princes pour changer de destination et me porter là où ils auraient jugé convenable, mais je n'en reçus point ; au lieu de cela le comte de Lobau (34) envoya un officier à mon régiment pour lui ordonner de se rendre sur la frontière de Belgique en passant par Paris, en lui enjoignant en même temps (le 25 mars) de quitter la cocarde blanche.

« Après ces événements, je fus encore le seul colonel qui ne fit point d'adresse à Bonaparte. Aussi je m'attendais à chaque instant de recevoir ma destitution, la députation de la ville de Rennes envoyée pour complimenter Bonaparte, m'ayant dénoncé comme royaliste... ».

Convenons que la destinée a parfois de singuliers revirements ! Voilà un régiment mis en marche pour aller rejoindre les fidèles de Louis XVIII et qui, en cours de route, contre le gré de son colonel, est obligé de changer de drapeau, de souverain, est incorporé dans une armée qui va envahir la Belgique, et malgré le génie de son impérial chef, y subira la plus désastreuse, la plus inattendue défaite que l'histoire de France ait enregistrée et dont la répercussion s'étendra au monde entier !

Mais revenons à Sébastiani et à cette campagne qu'il n'avait pas prévue et qui a trouvé dans le général Gourgaud sa première relation, écrite à Sainte-Hélène en 1818.

Encore colonel en 1814, il ne pouvait figurer dans le

(34) Mouton, comte de Lobau (Georges) maréchal de France (1770-1838), et qu'il ne faut pas confondre avec le général Mouton-Duvernet, est pour les profanes, moins célèbre par ses éminents services sous la République et l'Empire que par « l'arrosage » des manifestants bonapartistes de la place Vendôme que, le 3 mai 1831, il dispersa à l'aide de pompes à incendie. Il était alors commandant en chef de la Garde Nationale de la Seine, après la démission de La Fayette.

Aux Cent Jours, le 20 mars 1815, il fut aide de camp de l'Empereur ; le 21, commandant de la 1^{re} Division militaire à Paris, et le 30 avril du VI^e corps. Blessé, il fut fait prisonnier le soir de la bataille de Waterloo.

dictionnaire biographique, si complet soit-il, de M. le Professeur Six. C'est un autre ouvrage, celui de Vapereau (antérieur, puisque sa deuxième édition est de 1861, mais, comme son titre l'indique, se rapportant à des personnages plus contemporains), qu'il faut consulter pour trouver un article concernant le cadet du Maréchal.

Dans ce dernier dictionnaire nous trouvons, résumée, mais à la rigueur suffisante, la mention que d'autres écrivains militaires ont complétée, du rôle si honorable du colonel du 11^e léger à la bataille de Ligny, le 16 juin et après.

Il y est dit expressément qu'avec ce régiment « il enleva le village de Saint-Amand défendu par un corps considérable de Prussiens, et qu'après Waterloo, chargé de soutenir la retraite de l'armée, il livra à la Patte d'Oie, un dernier combat à la suite duquel il alla rejoindre ses frères d'armes derrière la Loire ».

Quelques détails de plus nous sont donnés par Thiers, dans son *Consulat et Empire*, tome XX, pp. 91, 92. On y trouve des précisions sur le sanglant épisode de ce Saint-Amand-la-Haye, sur le combat acharné que la division Girard (du Corps Reille, mais détachée ce jour-là du 3^e Corps) y eut à livrer. Défendu avec fureur par les Prussiens à la tête desquels s'était mis leur général en chef le vieux maréchal Blücher, plusieurs fois pris et repris, ce village finit par rester en notre possession, mais au prix de quels sacrifices ! « Le général Girard, qui avait annoncé qu'il ne survivrait pas aux désastres de la France si elle devait encore être vaincue, fut frappé mortellement dans cette lutte désespérée.

« Ses deux généraux de brigade, de Villiers et Piat, furent mis hors de combat. Chaque colonel commandant alors où il était, le brave Tiburce Sébastiani, colonel du 11^e léger, réussit par des prodiges de valeur à se maintenir dans Saint-Amand. Sur 4.500 hommes, la division

en avait déjà perdu un tiers, outre ses trois généraux » (35).

*
**

Nous nous sommes peut-être trop étendu sur cette campagne de Waterloo que la fatalité nous fit perdre et qui, en empruntant à Thiers cette comparaison, fut pour Napoléon ce qu'avait été sur la terre d'Afrique celle de Zama pour Annibal.

Par contre, nous nous arrêterons moins sur la retraite derrière la Loire imposée par la politique seule à une armée qui s'éloignait la rage au cœur, et qui, consciente de sa force, comptait encore un effectif imposant ; toute l'ancienne aile droite de l'armée de Belgique, ramenée à peu près intacte par le maréchal Grouchy (35.000 hommes) ; les troupes provenant de Waterloo, y compris 15.000 hommes de la Garde impériale, et ralliées sous Laon, les soldats revenus isolément à Paris après la bataille et rentrés à leur corps, la division Brayer ramenée de Vendée, les dépôts de Paris et de sa banlieue, ceux de plusieurs départements repliés sur la Capitale, les tirailleurs de la Garde nationale de Paris, plus 12.000

(35) « Bien que formées à la hâte et composées par moitié de conscrits et de volontaires enrégimentés depuis quelques semaines, les troupes qui livrèrent ce combat suprême se montrèrent les égales des plus vaillantes légions de la République et de l'Empire. Elles comptaient **cinquante-neuf mille combattants** à Ligny, **soixante-neuf mille** à Waterloo ; les Alliés perdirent près de **soixante mille** hommes. Jamais armée française, on le voit, ne porta des coups plus terribles. Fantassins, cavaliers, artilleurs de la ligne et de la garde, tous les soldats furent admirables : eux seuls, jusqu'à la dernière heure, ne commirent aucune faute. Le plus grand nombre des officiers de troupe, les généraux encore jeunes, se montrèrent dignes de commander à de telles gens. Mais les hauts chefs ! Mais Ney, le général Drouet d'Erlon, le maréchal Grouchy, le maréchal Soult, dans ses fonctions de major-général ! Leurs fautes, pendant ces quatre jours, furent si lourdes, que Napoléon a pu dire : « Tout a été fatal dans cette campagne et prend la teinte d'une absurdité ». (Vaulabelle, **Histoire des Deux Restaurations**, tome II, pp. 512-513).

fédérés, etc... soit au total 111.000 hommes dont 25.000 de cavalerie et 550 pièces attelées.

C'est de cette armée, que les Anglo-Prussiens avaient raison de craindre, que le maréchal Davout, le prince d'Eckmühl comme on l'appelait, eut le triste honneur de se voir confier le commandement et de la conduire à destination, après la capitulation de Paris, succédant à une défense insuffisante. Disons à son honneur qu'écœuré du rôle que venait de lui faire jouer le traître Fouché plus que jamais Ministre de la Police, et momentanément chef de la Commission du gouvernement (36) après l'abdication de l'Empereur, le maréchal provoqua son remplacement, et que c'est à son successeur, le maréchal Macdonald, plus souple, qu'échut la pénible mission de réaliser la dislocation et la dissolution d'une force redoutable qu'on avait hâte de faire disparaître.

Et c'est ainsi que mis en non activité, comme tant d'autres, par licenciement (7 septembre 1815), Tiburce Sébastiani dut se retirer dans ses foyers, dans son pays natal de Corse, où il attendit impatiemment que le Gouvernement de la Seconde Restauration voulut bien songer à lui. Ce n'était pas dans son caractère de supporter longtemps une situation dont souffraient généralement son amour-propre, ses intérêts matériels et son tempérament. Aussi ne se fit-il pas faute d'utiliser toutes les influences pouvant y mettre fin.

Général COLONNA DE GIOVELLINA.



(36) Cette Commission du Gouvernement comprenait cinq membres : le duc d'Otrante (Fouché) le général Grenier, Carnot, le baron Quinette et le duc de Vicence (Caulaincourt).

L'Evêché de Sagona

Note concernant la liste des évêques du diocèse (1)

La présente note a été trouvée au cours du dépouillement des dossiers ecclésiastiques de la série G des archives départementales, dans des documents relatifs à l'ancien diocèse de Sagona. Sa date remonte à 1718.

Elle a permis de dresser une liste partielle et provisoire de ces évêques depuis 1323 jusqu'à 1714 en se servant des renseignements donnés par M. l'abbé Casanova dans son *Histoire de l'Eglise corse*, Zicavu, 2 vol., 1931, et par M. Ilario Rinieri dans son étude : *I vescovi della Corsica*, 1934, 1 vol., extrait de l'*Archivio storico della Corsica*.

Elle complète les évêques de ce diocèse de Sagona connus jusqu'à ce jour de 4 nouveaux noms qui ont été marqués d'un astérisque.

(1) L'évêché de Sagona est un des plus vieux de la Corse, car il figure déjà dans les lettres de saint Grégoire le Grand. En 1133, le pape Innocent II le donne pour suffragant, avec ceux d'Ajaccio et d'Aleria à l'archevêque de Pise, tandis qu'il concédait à l'archevêque de Gênes ceux de Mariana, de Nebbiu et d'Accia, qu'il créait à cette occasion. Le siège de l'évêché, la ville de Sagona, sur une petite colline près de la mer, aurait été détruit par les invasions turques au xv^e siècle et Sixte IV aurait alors transféré l'évêché à Vicu. D'autres historiens prétendent que le transfert n'eut lieu qu'au xvi^e. La cathédrale de Sagona, Saint Appien, ne présente aujourd'hui que des ruines. Plus tard (1572), Grégoire XIII autorisa l'évêque à résider à Calvi. Monseigneur Giustiniani, qui fut un de ses évêques, écrit en 1728 que ce transfert remonte à 1625 et qu'il est l'œuvre de Urbain VIII. Quoiqu'il en soit ce diocèse était assez étendu puisqu'il renfermait onze pièves depuis celle de Kruzzini jusqu'à celle d'Olmia avec 35 paroisses et un revenu de 10.000 livres, d'après Monseigneur de la Foata. Son dernier évêque, Monseigneur Guasco Mathieu (1720-1802) avait, étant évêque du Nebbiu, fait transporter le corps de saint Flore à Saint-Florent, le 23 juin 1771. L'évêché fut supprimé par l'Assemblée Constituante.

Nota de vescovi eletti al governo della chiesa di Sagona dall' (a) 1323 in episcopio.

(Au verso : Nota de vescovi di Sagona dall' anno 1323 sino 1714).

Giacomo Marassi, can[onic]o di S. Lore[n]zo in tempo di Martino V, anno. 2. (1)

*Frà Guglielmo de Franchi	1323
Frà Guglielmo da Villanova	1325 (2)
Frà Antonio da Chiavari	1328 (3)
Frà Giacomo da Genova	1331
*Frà Guglielmo da Castello	1333 (4)
Frà Bernardo da Montesio	1343 (5)
Giacomo Rodino	1409 (6)
*Giacomo Marassi	1419 (7)
Valerano Calderini	1438 (8)
Gregorio Cardinal Fiesco	1443
can[onic]o di S. Lore[n]zo	
Frà Gio : da Genova	1445 (9)
Gabrielle Lusardo	1459 (10)
Dom[enic]o Boero (11)	1478 (12)
*Lorenzo de S(?)uta	1503

(a) barré dans le texte.

(1) Francis Molard dans son **Rapport sur la Bibliothèque de Pise** cite deux évêques antérieurs : Andrea en 1177 et Rolandino en 1259.

(2) 1323 selon l'abbé Casanova, in **Hist. de l'Eglise corse**, I, 62.

(3) insérer : 1326 Vincent François (ibid.).

(4) insérer : 1339 Elie de Puma ou Pinna.

(5) insérer : 1380, Gualterius de Sagona. 1391, Pierre Guascon de Florence. 1411, Michel Bartoli ou Bartolomei. 1412, Jean Albertini.

(6) I, 62 dit 1419 et non 1409.

(7) même personnage.

(8) insérer : 1432, Gabriel Benvenuto de Gubio. 1434, Laurent de Cardi.

(9) insérer : Jean Buccaroni de Calvi.

(10) insérer : 1474, Jean Antoine Parasino de Pavie.

(11) I, 63 donne comme dates : 1466-1478.

(12) insérer : 1479, Dominique Laurent, Régina de Savone.

Frà Guglielmo da Savona (13)	1481 (14)
Agostino Fiesco	1510
Imperiale Doria	1528
Edouardo Cicala (15)	1544
canonico di S. Lorenzo	
Gio : Battista cardinal Cicala (15)	1551 (16)
Carlo Grimaldo	1562 (17)
Cesare Contardi	1578 (18)
Lorenzo Regina	1579 (19)
Giuseppe Godano	1585 (20)
Pietro Lomellino	1606
Sebastiano Albano	1625
Gio : Stefano Sirio	1632
Benedetto Rezzano	1635
Frà Raffelle Pizzorno	1640
Gio : Battista Federici	1655
Paolo M[ari]a Spinola	1657
Marzio de Marini	1658
Antonio Martini	1676 (21)
canon[ic]o prevosto di S. Lorenzo	
Gio : Battista Costa	1688
Gio : Dom[enic]o Cavagnari	1714
can[onic]o penitenziere di S. Lorenzo.	

(13) appelé Guillaume Bolano de Speloncato, par I, 63. La **Pratica Manuale** de P. Morati (1635-1720) affirme que ce docteur en lois et théologie fut nommé vicaire de Sainte Marie Majeure à Rome en 1471, puis qu'il revint à son couvent et mourut en 1490, en odeur de sainteté, « comme on peut le voir par les inscriptions et les effigies peintes dans le dortoir inférieur du couvent des Observantins de Bastia ».

(14) insérer : 1493, Laurent Peppi ou Seppi. C'est ici qu'il faut insérer Lorenzo de S(?)uta.

(15) appelé Cicada par I, 65.

(16) insérer : 1545, Jean Marie Buttinoni de Milan.

(17) insérer : 1552, Jérôme Federici de Buttinoni.

(18) insérer : 1565, Jean Baptiste Cicada. 1567, Geronimo Leoni d'Ancone, le même qui négocia la paix entre Alphonse d'Ornano fils de Sampiero et la République de Gênes, en 1569.

(19) serait le même que celui cité note 12 ci-dessus, sous le nom de Laurent Regina de Savone en 1479.

(20) appelé Godante ou Godoni par I, 210.

(21) 1678 d'après I, 211. L'abbé de Germanes l'appelle Godoni.

Martinus III, dictus V., Romanus, Otho vel Odo Columna antea dictus, diaconus cardinalis Sancti Georgii in Velabro, creatus a concilio constantiensi 3. idus novemb[ris] 1417, coronatus 10 Kal[endas] decemb[ris] eodem anno, sedit annos 13., menses 3., dies 12., creavit cardinales 19., obiit 12. Feb. 1431.; vacavit sedes dies 18.

Qui 2° anno pontificatus sui elegit Florentiae in episcopum Sagonensem Ill[ustrissimum] et R[everendissimum] Jacobum Marasium, canonicum diaconum metropolitanae ecclesiae Januensis uti constat ex Bullis ejusdem episcopatus que asservantur Genuae in archivio ejusdem metropolitanae;

utque in presentiarum quinque electi fuere in ep[iscopu]m sagone[n]se[m] ex canonicis metropolitanae Januensis (22).

*
* *

(Au dos : *Memoria di Martino III., Pontefice Romano, che elesse Monsig[no]r Marassi, ves[covo] di Sagona*).

La notizia di Mo[n]sig[no]r Giacomo Marassi, canonico della metrop[olitan]a di S. Lore[n]zo di Genova che fù eletto vescovo di Sagona in tempo di Martino V., Papa, nell'anno 2° del suo Pontificato, 1419, habitante in quel tempo in Fiore[n]za, resta segnato nelle Bolle per la morte di fù Mo[n]s[igno]r Mich[el]e di cui non resta segnato il cognome. Le Bolle se conservano nell' archivio del capitolo sud[ett]o le di cui copie sono appresso de suoi descendentis sig[no]r Nicolô Maria Marassi, viste da me e lette nell'anno 1718 in Genova.

Paul AIMÈS,
Archiviste de la Corse.

(22) à savoir : 1419, Giacomo Marassi. 1443, Gregorio Cardinal Fiesco. 1544, Edouardo Cicala. 1676, Antonio Martini. 1714, Gio : Domenico Cavagnari.

Lettres de Paoli

Ces trois lettres de Paoli sont inédites. Les deux premières sont insérées dans le *Registre : Corse de 1777 à 1829*, n° 1539-122, du Ministère des Affaires étrangères, cotes 158 à 161. Elles datent de 1790. C'est-à-dire de la période qui suit l'arrivée de Paoli en Corse, après son exil à Londres et son passage à Paris, où il a été reçu en audience par le Roi.

La troisième date du début de 1793 ; elle précède de quelques mois seulement la sécession de la Corse et l'intervention des Anglais, à qui les Paolistes se donnèrent : on est donc arrivé à l'époque où le général est déjà suspect à la Convention et va être décrété d'arrestation. On peut ainsi apprécier le changement politique qui s'est opéré entre les précédentes lettres de 1790 et celle-ci. Elle nous a été communiquée par M. Portafax, de Bonifacio, attaché à la Direction générale des Finances de Rabat, que nous nous faisons un plaisir de remercier ici.

A. A.-R.

I

23 juillet 1790

Lettre de Paoli à ? (1)

Le 17, je débarquai dans cette ville (2) où on attendait mon arrivée avec impatience car on est dans l'idée que ma

(1) En recopiant la lettre, l'employé du Ministère a négligé d'indiquer le nom du correspondant de Paoli. Le contexte et la réponse nous prouvent qu'il s'agit d'un ministre et peut-être de la Tour du Pin. — La Tour du Pin Gouvernet (Jean Frédéric de, comte de Paulin, 1727-1794), appartenait à une famille de militaires dont les états de services avaient été brillants. Il prit part à la guerre de succession d'Autriche, aux campagnes de Flandre (1746 et 1748), à la guerre de Sept ans. Il fut nommé maréchal de camp, lieutenant général commandant du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge. Élu en 1789 député à la Constituante, il se réunit au Tiers Etat. Louis XVI l'appela au ministère de la guerre en 1789 et comme tel il entra en relations cordiales avec Pascal Paoli. Appelé à témoigner au procès de la reine, il parla respectueusement en sa faveur, fut par suite traduit en jugement devant le tribunal révolutionnaire, condamné et exécuté. Son fils Frédéric Séraphin, exilé aux États-Unis, fut ensuite au service de l'Empire et de la Restauration.

(2) Il s'agit de Bastia.

présence poura (*sic*) calmer les esprits et les rammener (*sic*) à la tranquillité. Cela paraît assez vraisemblable, par la confiance (*sic*) qu'on me témoigne. Le peuple est bon ; il ne s'agit que de lui faire connaître les intrigues et les cabales de ceux qui cherchent à l'égarer par tous les moyens possibles.

J'espère qu'on poura (*sic*) y parvenir ; au moins je ne négligerai rien pour répondre à la confiance (*sic*) que Sa Majesté a bien voulu m'accorder, je vous prie, Monsieur, de ne pas le lui laisser ignorer et de l'assurer que je ne me départirai pas de ce sentiment. Vous connaissez la pureté de mes intentions. Nul événement ne poura les altérer.

En attendant, je vous prie, Monsieur, d'être bien persuadé que toutes les civilités dont vous m'avez honoré (*sic*), pendant mon séjour à Paris, seront toujours présentes à mon souvenir, que je vous en conserverai une sincère reconnaissance et que j'aurai toujours pour vous des sentiments de respect et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

Monsieur

votre très humble et très obéissant serviteur.

DE PAOLI.

Bastia, 23 juillet 1790.

Réponse du Ministre (3)

A Paris, le 7 septembre 1790.

Après vous avoir félicité, Monsieur, sur votre heureuse arrivée à Bastia, je me fais un plaisir de vous dire que j'ai rendu compte au Roy de la manière dont vous m'avez représenté l'état de votre patrie et du désir que vous m'avez témoigné de contribuer à y rétablir le calme. S. M. ne doutait nullement de votre bonne volonté et elle

(3) La lettre datée de juillet n'avait été reçue à Paris qu'au début de septembre, d'après une note du commis.

a été très aise d'apprendre que vous espérez que vos soins ne seraient pas infructueux. Vous avez été à portée de vous assurer par vous même de l'affection que le Roy porte à la Corse et du désir que tous les Ministres de S. M. ont de concourir au bonheur de ce pays. Personne ne peut mieux que vous donner à vos compatriotes une juste idée de ce qu'ils peuvent espérer de la bienfaisance du Roy.

Vous me rendrez justice, Monsieur, en vous montrant persuadé du désir que j'ai eu de vous inspirer de la confiance ; toutes les fois que vous me fournirez l'occasion de contribuer au bien de votre patrie et à votre satisfaction personnelle vous me trouverez très empressé à en profiter.

J'ai l'honneur, etc...

II

Monsieur,

Il me paraît que je puis vous assurer que mes soins pour ma patrie n'ont pas été infructueux et que les espérances que je vous avais faites (*sic*) connaître n'ont pas été frustrées.

L'organisation des différentes administrations du département vient de se terminer dans la plus parfaite tranquillité et meilleur ordre. Toutes les opérations y ont été faites de bon accord. La vivacité nationale a cédé au sentiment du bien public ; mais elle prenait toute son énergie naturelle lorsqu'il s'agissait de manifester son sincère et loyal attachement à la nouvelle constitution de la monarchie et au monarque patriote (*sic*) et cytoyen (*sic*) qui, restaurateur de la liberté, en est justement l'idole.

L'Assemblée électorale a nommé (*sic*) deux députés extraordinaires pour présenter les hommages de la nation au Roy et à l'Assemblée nationale, et vous pouvez, Monsieur, assurer Sa Majesté qu'elle n'a dans son vaste empire un autre département plus loyalement (*sic*) dévoué à sa

personne sacrée et à sa gloire. Les Corses à présent sont vrais Français, et dans toutes les occasions se montrent avec le même zèle et ardeur dont sont animés leurs concitoyens de toute la monarchie pour en soutenir les droits et l'honneur.

J'espère, Monsieur, que vous qui connaissez si bien les vues paternelles de notre bon Roy pour son peuple ne lui laisserez pas ignorer que dans ces circonstances la Corse a un besoin extrême de sentir les bons effets (*sic*) de sa clémence et d'une bonté spéciale pour se relever de l'état de misère dans lequel la vicieuse administration passée l'a plongée. Avec peu de chose et plus de confiance dans nos bonnes actuelles dispositions, cette isle si intéressante par sa situation peut devenir très utile à bien d'autres égards à la monarchie, vérité qui ne peut pas échapper (*sic*) à la pénétration d'un ministre aussi éclairé que vous sur tous les rapports internes et externes de l'Etat. Les députés extraordinaires pourront (*sic*) vous représenter les choses plus en détail et je prends la liberté de vous les recommander. Sensible et reconnaissant aux expressions honnêtes dont vous m'honorez (*sic*), je vous prie d'être persuadé du dévouement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur,
votre très humble et très obéissant serviteur.

DE PAOLI.

Orezza, 30 septembre 1790.

*
**

Paris, le (?) décembre 1790 (4)

Vous étiez bien assuré, Monsieur, de me faire plaisir

(4) Cette lettre a été insérée par le commis dans le Registre à la suite des lettres de Paoli. Mais elle n'est pas, comme on le voit à la lecture, adressée à celui-ci. Peut-être est-ce une réponse faite par le Ministre à une personne de l'entourage de Paoli.

en m'annonçant que tous les arrangements, relatifs à la nouvelle organisation de la Corse, s'étaient faits dans le calme et avec l'intention marquée de remplir le mieux possible le vœu de l'Assemblée nationale et de donner au Roi des preuves de respect, de confiance et de dévouement.

Le bien ne peut naître, Monsieur, que du soin, de la tranquillité (*sic*) et de la concorde, vous le savez (*sic*) mieux que personne et je suis persuadé que vous employerez votre crédit sur vos compatriotes à les convaincre de cette vérité. Je souhaite qu'ils la prennent en général et en particulier pour la règle de leur conduite et que ni le ressentiment de leurs anciennes divisions, ni la diversité de leurs opinions sur les affaires du moment ne les empêchent de concourir de bonne foy et avec ardeur à établir l'ordre de choses le plus favorable à leur patrie. Ils ne tarderont pas à éprouver les effets salutaires de ces dispositions. Plus la Corse est susceptible de prospérité, plus la récompense des bonnes mesures est prochaine et assurée.

Je ferai ce qui dépendra de moi, Monsieur pour que les députés extraordinaires dont vous m'annoncez l'arrivée aient tout lieu d'être contents (*sic*) de la manière dont ils seront accueillis ici et je me rendrai volontiers garant auprès du Roy des sentiments que leurs compatriotes les ont chargés d'exprimer à S. M. persuadé qu'ayant influé sur leur mission, vous aurez contribué à leur faire donner les instructions les plus analogues aux circonstances et les plus agréables à S. M.

J'ai l'honneur...

P. S. — J'ai été enchanté de recevoir des nouvelles du général Paoli, je le prie de vouloir bien m'en donner quelquefois et d'être bien persuadé du plaisir avec lequel je recevrai toujours les marques de son souvenir et de son amitié.

III

Corte, 3 febbrajo 1793

Riveritiss^o Sign^r Portafax

Ho ricevuto la vostra lettera in data del 27 del mese scaduto. Vi ringrazio della circostanziata relazione che mi fate dell' attentato, che voleasi costi commettere. Già n'era stato prevenuto da altre parti; e tutti quelli che me ne hanno scritto si combinano concordemente a rendere giustizia all' attività e zelo di codesto corpo municipale non meno che alla moderazione di codesto popolo. Potete tutti voi gloriarvi di avere risparmiato alla nostra nazione la vergognosa taccia di avere imitato l'orribile esempio de' Marsigliesi e di avervi per ciò meritato gli elogj, e la riconoscenza del governo. Io veramente non mi aspettava meno, specialmente dalla municipalità, perchè conosco di quali degni soggetti è composta. Vi prego di partecipare questi miei sentimenti, uniti ai miei ringraziamenti. Continuate di questo passo e son certo che servirete di modello agli altri corpi municipali della nostra isola, come lo sarete di tutti i buoni cittadini voi che vi siete in tale incontro specialmente segnalato e come procurator del comune e come particolare.

Lodo fino a un certo segno i riflessi che vi hanno determinato a dissimulare gli autori e esecutori dell' attentato ma vi prego per trascurare affatto la punizione de' colpevoli e di concertare su tal proposito col sign^{ro} Cesari, ad oggetto di fare quel che conviene al fatto ed alle circostanze. Mai i nostri concittadini per quanto siano trasportati all' eccesso nei loro risentimenti, mai non aveano portato il furore fino al punto di fare il mestiere di carnefici. Son persuaso, che codesto corpo municipale non avrà mancato di fare delle attenzioni e cortesie al capitano della corvetta. Dopo il disordine accaduto conviene di raddoppiarle e di fargli conoscere l'indignazione e l'orrore con

cui generalmente si riguarda un simile attentato e quelli che aveano potuto concepire l'infame disegno di commetterlo (5).

Vi prego di fargli sapere che io vi ho dato di ciô una particolare incombenza e che so rendere giustizia al caractère de Ponta ed alla subordinatione con cui si distingue di una maniera speciale la gente del suo vascello.

Il vostro avviso è degno del vostro patriotismo e del vostro cuore. Ve ne fô i miei complimenti e vi saluto cordialemente.

Pasquale de PAOLI.

Traduction de la lettre précédente

Corte, 3 février 1793.

Très estimé Monsieur Portafax,

J'ai reçu votre lettre du 27 du mois écoulé. Je vous remercie du récit circonstancié que vous m'avez fait de l'attentat (6) qu'on voulait commettre à Bonifacio. La nouvelle m'en était parvenue par d'autres lettres. Tous ceux qui m'ont écrit à ce sujet s'accordent à rendre justice à l'activité et au zèle de ce corps municipal autant qu'à la modération de ce peuple. Vous pouvez tous vous flatter

(5) Nous ne savons pas à quel incident fait allusion cette lettre ? Est-ce à quelque épisode relatif à l'expédition de Sardaigne ? Deux compagnies corses de la 23^e division militaire (la Corse) s'y trouvaient depuis le 22 janvier, sous les ordres de Quenza et de Bonaparte, pour tenter une contre-attaque sur la Maddalena et participer à l'expédition de Sardaigne. Ces troupes dépendaient de P. Paoli, qui venait d'être nommé lieutenant-général et, malgré les efforts de Bonaparte surtout, elles se distinguaient par leurs actes de vandalisme et d'insubordination et se mêlaient aux matelots de l'escadrille française ancrée dans le goulet pour parcourir les ruelles en hurlant la **Carmagnole** et le **Ça ira**. Les paisibles Bonifaciens devaient être terrorisés et des incidents devaient surgir fréquemment. L'abbé Rossi, d'habitude si bien informé, ne fait aucune allusion dans ses **Osservazioni**, à cet incident ; on remarque également la discrétion de Paoli à ce sujet.

(6) Peut-on supposer qu'il s'agit là d'une rixe entre volontaires corses, massés à Bonifacio en vue de l'expédition et les matelots de la corvette française *La Fauvette* stationnée dans le goulet pour accompagner et protéger les gondoles transportant les soldats sur les côtes sardes.

d'avoir évité à notre nation la honteuse tâche d'avoir imité l'exemple horrible des Marseillais (7) et d'avoir pour cela mérité les éloges et la reconnaissance du gouvernement.

Je n'attendais certes pas moins de la municipalité, car je sais de quels dignes sujets elle est composée. Je vous prie de lui faire part de ce sentiment, joint à mes remerciements. Continuez ainsi et vous servirez, j'en suis certain, de modèle aux autres corps municipaux de notre île, comme à tous les bons citoyens, vous qui vous êtes en

(7) Ces Marseillais étaient les 6.000 volontaires provençaux qui avaient été levés pour former, avec les milices corse, le corps expéditionnaire contre la Sardaigne. Cette phalange était, a écrit l'historien de cette campagne, le lieutenant Peyrou (Lavauzelle, 1912) composée d'enfants et de la lie de la population des départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. On y trouvait des gens sans aveu et de nationalité incertaine, des apaches, dirions-nous aujourd'hui, de la grande ville de Marseille. Ils s'étaient enrôlés par soif de rapines et de brigandages, pour piller et tuer sans crainte. Aussi quand ils arrivèrent en Corse, qui était la base des opérations, ils se conduisirent comme en pays conquis. A Bastia, le 14 janvier 1793, ils parlèrent de démocratiser la ville et de tuer les aristocrates. Ils voulurent enfoncer les portes de la citadelle et comme le colonel Giampietri essayait de les calmer, un Marseillais lui sauta à la gorge au cri de : « A la lanterne et il fut abattu par la sentinelle ». Enragés, les Marseillais pillèrent les boutiques et les maisons, brûlèrent les croix, profanèrent les autels, fouillèrent les tombeaux, mais évacuèrent la ville à la nouvelle que les paysans arrivaient, armés de stylets et de fusils pour défendre leurs compatriotes, disant appartenir au Régiment de la mort. A Ajaccio, ce fut pire. Le général Casabianca ayant voulu sévir contre l'indiscipline, un soldat corse d'Alesani fut tué aux pieds même du général. Un lieutenant-colonel des Marseillais enleva une jolie femme à son mari, et l'embarqua de force à son bord. Quant aux matelots de l'escadre, recrutés en partie à Marseille, ils passaient leur temps à hurler dans la ville le **Ça ira** et la **Carmagnole**, terrorisant les habitants et, comme un sergent-major corse, Susini, s'était disputé avec eux, il fut massacré, suspendu pantelant au mat du pavillon de la citadelle et son cadavre jeté dans la mer. On fit de même à un artisan d'Olmetu et son corps fut, ainsi que celui de Susini, qui avait été repêché, coupé en morceaux que l'on promena à travers la ville. Le procureur de la commune Antoine Peraldi voulut intervenir ; il faillit être étranglé et ne dut la vie qu'à des soldats du régiment de Vermandois qui l'arrachèrent à ses bourreaux. Ce sont ces marins et volontaires marseillais qui allaient se conduire avec tant d'indiscipline devant les Sardes qu'ils firent échouer honteusement l'expédition de Sardaigne.

cette circonstance signalé comme procureur du commun et comme particulier.

Je loue jusqu'à un certain point les réflexions qui vous ont déterminé à cacher les auteurs et les exécuteurs de l'attentat ; mais je vous demande de renoncer entièrement à la punition des coupables et de vous entendre à ce sujet avec M. Cesari en vue de faire ce qui convient à l'événement et aux circonstances. Jamais nos concitoyens, même exacerbés dans leurs ressentiments, jamais ils n'avaient porté leur fureur au point de faire le métier de bourreaux. Je suis persuadé que le corps municipal n'aura pas manqué de témoigner beaucoup d'attentions et de courtoisie au capitaine de la corvette. Après le désordre qui est survenu, il convient de redoubler d'efforts dans ce sens et de lui faire connaître l'indignation et l'horreur avec lesquelles en général on considère un tel attentat et ceux qui avaient pu concevoir l'infâme dessein de les commettre.

Je vous prie de lui faire savoir que je vous ai particulièrement chargé de cette commission et que je sais rendre justice au caractère de Ponta et à la discipline avec laquelle son équipage sait se distinguer.

Votre avis est digne de votre patriotisme et de votre cœur. Je vous en fais mes compliments. Je vous salue cordialement.

Pascal de PAOLI.



L'agonie d'une vendetta

Le soir, à la veillée, par des nuits chaudes, les papillons blancs accourent autour de la lampe familiale, attirés par la flamme. Il volètent éperdument autour de la fleur rouge et se brûlent les ailes. Le matin, la ménagère, chargée d'entretenir les lampes, débarrasse les bobèches de leurs corps noircis par la fumée.

San-Lucchino se brûla à la flamme comme un papillon blanc et trouva la mort dans la lutte terrible engagée entre les deux partis.

San-Lucchino était entré, par son mariage, dans une famille belligérante. Facilement il aurait pu se tenir en dehors des hostilités en faisant savoir aux adversaires, qu'il n'entendait pas épouser les querelles et les divisions de ses beaux-parents. Il aurait vécu, de la sorte, tranquille, sans exposer sa vie, qui devait lui être ravie si tragiquement.

San-Lucchino était jeune. Il mit son amour-propre à se déplacer toujours avec un fusil et commit l'imprudence de tenir des propos malséants qui ne tardèrent pas à être rapportés à Santa-Lucia. Celui-ci ne pouvait en croire ses oreilles. Il lui fit cependant confiance, se réservant de recueillir lui-même les renseignements qui lui auraient permis d'agir.

San-Lucchino n'eut pas l'audace de s'attaquer directement aux deux cousins, mais dans le vaste drame qui se jouait il eut un rôle, rôle dangereux puisqu'il s'agissait de connaître autant que possible, heure par heure, la résidence des bandits, les lieux qu'ils fréquentaient, leurs déplacements, leurs relations, leurs moyens de ravitaillement, etc...

San-Lucchino procéda par ordre. Il avait une jument suivie d'un poulain. Tout le monde connaissait la ju-

ment de San-Lucchino. A la foire du Niolu qui se tient à Casamaccioli, la plus importante foire de la Corse, la foire de la Santa, le jour de la Nativité de la Vierge, San-Lucchino était accouru.

A cette foire, on vient de tous les points de la Corse. Tous les villages du Niolu prennent part à la procession qui a lieu le 8 septembre. Une foule énorme se presse dans la localité et, pendant cinq jours, ont lieu des fêtes, des jeux, des illuminations. Les étrangers du pays, enveloppés dans leur *pelone*, se couchent près des foyers allumés, pour se garantir de la fraîcheur des soirées.

San-Lucchino échangea sa jument contre un cheval et rentra au village en déclarant qu'il avait perdu sa bête en route, du côté de Cauru. Il avait fait auprès des municipalités importantes des déclarations dans le cas où l'on retrouverait la bête, mais il se réservait de faire des démarches personnelles pour entrer en possession de sa jument.

C'est ainsi que l'on put voir San-Lucchino par monts et par vaux, à la recherche de sa jument perdue ou volée. A la foire d'Olmetu, à la Trinité, à Fozzanu, à St-Antiocchus, à Aulléne, à Levie, à Petretu, à Carbini, à Zonza, à Zicavu, à Tivarellu, à Santa Manza, partout on était sûr de rencontrer San-Lucchino, quand il y avait réunion d'hommes. Mais c'est surtout dans les bergeries que San-Lucchino s'arrêtait longuement et aimait à causer. Par des questions habiles, adressées aux femmes et aux enfants, il cherchait à savoir si des bandits ne fréquentaient pas l'endroit. Il se montrait pressant et, plus d'une fois, les femmes s'étonnaient de cette insistance à être renseigné.

Jacques-Antoine, mis au courant par une parente de Mocca, de l'interrogatoire qu'elle avait subi, dit, un jour, à son cousin :

— J'ai fort envie de mettre un terme aux pèlerinages de San-Lucchino.

— Comment, dit Santa Lucia, tu veux, toi aussi, te mettre en quête de sa jument ?

— Sa jument ! Sa jument ! Il nous prend pour des naïfs, s'il veut nous faire avaler ses racontars. J'ai envie de lui casser les reins.

— Ah ! non, par exemple. Il n'est pas dangereux.

— Mais il nous espionne !

— Après, dit Santa Lucia.

— Je ne suis pas d'un caractère trop résigné, repris Jacques-Antoine, mais attendons. Il est tellement imprudent qu'il va se jeter tout seul dans le gouffre.

— Tu le pousseras un peu, dit Santa Lucia en riant.

Jacques Antoine ne riait pas. Une expression de haine jaillit en éclairs de ses yeux, une sentence était prononcée dans son esprit.

Les deux cousins se trouvaient en ce moment à Casalabriva, dans une maison amie. Demeure sombre sous les étoiles scintillantes. Ils étaient arrivés de Sollacarô par Celaccia. Rien de suspect n'avait été signalé dans la journée. Aussi, à la nuit tombante, purent-ils se mettre en chemin.

La route était déserte et les environs vides d'hommes.

C'était au mois de décembre et la neige couvrait les montagnes de Petretu. Un vent glacé pleurait d'une façon lamentable dans les ormes dégarnis de l'avenue du village. Leurs dépouilles s'envolaient, tourbillonnant en grands vols.

Un grand feu flambait dans la vaste cheminée à la devanture en bois de noyer, ciselée grossièrement et représentant un couple de bœufs au labour.

Les grosses bûches de chênes, mordues par les flammes bleues du foyer, répandaient de la clarté dans la salle à manger. Le feu, bourré de fagots, tissait une robe d'or dans la cheminée. Santa Lucia, soucieux, cherchait à lire l'avenir dans les charbons ardents. Des essaims d'étincelles sanglantes jaillissaient et des silhouet-

tes fantasques se dessinaient sur les murs récemment blanchis à la chaux.

Des verres et des bouteilles traînaient sur la table. Il faisait bon dans ce modeste intérieur et Zia Giovanna s'empresait autour des deux hôtes.

— On va vous chauffer du vin, dit-elle.

— Mais non, mais non ! ça va très bien comme ça. Nous avons nos manteaux, nous allons passer une bonne nuit avec cette douce chaleur.

— Mais vos manteaux sentent le mouillé ! Il faut les laisser sécher.

— Deux matelas et deux couvertures, dit le mari à sa femme. Le guide entretiendra le feu avec moi et nous veillerons.

Zia Giovanna apporta deux étoffes grossières de *pannu corsu*, épaisses et chaudes, faites avec de la laine de brebis et deux couvre-pieds en *pelone* des bergers, tissés de poils de chèvres.

A ce moment on gratta à la porte.

Le guide, un type sûr de Casalabriva, s'approcha du feu et tout en présentant ses bottes aux flammes, dit d'une voix enrouée, après s'être fourré une bonne chique entre les molaires :

— Je crois qu'il serait prudent de partir, vous autres. Il y a dans l'air quelque chose qui n'est pas normal. Du côté de Bicchisanu, des chiens aboient et ce n'est pas à la lune. En écoutant, sous la voûte du pont, on entend un piétinement. Par ce froid, le silence devrait régner autour du village ; cependant toutes sortes de bruits se répercutent, les oiseaux de nuit, dérangés, glissent dans les branches, des belettes et des rats se faufilent sournoisement dans les buissons. Je ne suis pas rassuré ! Il se pourrait qu'une troupe se rapproche de nous.

— Sors et veille, dit l'hôte au guide.

Celui-ci enroula autour de son cou d'épervier un

volumineux cache-nez et se moucha sur le revers de sa manche.

— Je te suis, s'écria Jacques-Antoine en se levant.

Les deux hommes ne tardèrent pas à rentrer. Ils venaient de s'assurer, sans crainte de se tromper, qu'une troupe était en marche sur la route nationale. Donc on les avait signalés.

— San Lucchino a passé par là, dit Jacques-Antoine ; il payera cher une si bonne soirée si malencontreusement interrompue.

Les deux cousins prirent leurs armes, leurs carnassières, leurs gourdes et leur manteau.

— Mais, dit Santa Lucia, ô Zia Ghiovà, ces gourdes ?

A cette époque Déroulède n'était pas encore né !

Les beaux vers du « *Bon Gite* » n'avaient pas vu le jour, mais l'hôtesse, comme la bonne femme de la chanson, murmura une variante :

— J'ai un frère, aussi malheureux que vous.

L'hospitalité s'était exercée avec délicatesse et abondance. Les carniers remplis de provisions, les gourdes pleines, on pouvait se mettre en route.

— Un verre de vin avant de partir, proposa l'hôte.

On trinqua à la bonne amitié.

— C'est du vin plus vieux que ma barbe, dit le guide, en caressant son menton velu, puis en crachant à cinq mètres comme un virtuose.

On reprit le chemin de Celaccia dans la nuit. Bandits et gendarmes sur la route, les uns devant les autres, maudissaient leur vie misérable qui ne leur réservait que déboires et souffrances.

Jacques-Antoine lui, envoyait au diable San Lucchino qu'il accusait, plus que jamais, de l'espionner et de lui mettre les gendarmes à ses trousses.

— Rira bien qui rira le dernier, murmura-t-il entre

ses dents, serrant les poings dans la poche de son veston jusqu'à enfoncer les ongles dans la chair.

*
* *

San-Lucchino souffrait de rhumatismes. Le médecin Brocca lui avait conseillé, dans le temps, des bains sulfureux. Il avait passé un hiver affreux et son rhumatisme déformant le clouait, pendant des jours et des jours, sur un lit de douleur. Aussi avait-il décidé, cette année, au mois de juin, de se rendre à Guitera, pour faire une cure de bains chauds.

Il venait d'arriver sur la place du hameau, dans le bas-fond, où se déversent les eaux chaudes, entre la route qui mène à Zicavu et le Taravu qui en descend. Les sources jaillissent dans un bassin circulaire cimenté, entouré de pierres sèches et se rendent, tout à côté, où huit cabines, à fleur de terre, les reçoivent. Le tout est recouvert d'une modeste construction aux murs lézardés et lépreux.

A cette époque, une seule maison existait dans les environs, les propriétaires des bains, les Lanfranchi, l'habitaient probablement (1).

San-Lucchino, arrivé dans la matinée et sachant que les eaux de la piscine sont plus chaudes et plus efficaces que celles des cabines de l'intérieur, probablement aussi pour ne pas payer la modeste redevance, quitta ses habits et délicieusement plongea son corps endolori dans les eaux sulfureuses du bassin. Il en ressentit tout de suite un bien-être. Il allongea ses jambes, manœuvra ses bras, immergea sa tête dans les eaux bouillonnantes et se mit à chançonner, tout doucement, en sourdine, une petite mélodie tendre et sauvage.

(1) Ces bains, indivis, sont toujours la propriété de cette honorable famille.

A ce moment deux hommes vinrent s'accouder au mur de pierres rondes, encerclant le puits sulfureux.

San-Lucchino reconnut les deux cousins, Santa Lucia et Jacques-Antoine.

Le spectre sanglant de Banco ne pouvait produire plus d'effet.

Le Taravu coulait à côté et ses eaux mugissantes étaient moins tumultueuses que le sang de San-Lucchino, nu comme un ver dans le bassin de la plaine brûlée par un soleil implacable.

Au loin, les monts de partage des eaux du plateau de l'Incudine, aux tons variés, tantôt roses, tantôt violets, puis noirs du côté du nord, se perdaient dans les nuages floconneux.

La face du malheureux, déjà pâle, acheva de se décolorer. Son visage devint gris de cendre et se couvrit de grosses gouttes de sueur. Ses regards fous erraient sur la place ombragée d'ormes séculaires.

— Tu as le corps plus propre que la conscience, dit Jacques-Antoine avec sa voix durcie, mais ta peau a un mauvais grain.

— Grâce ! Signori, grâce, criait San Lucchino, se sentant désespérément seul, en proie aux forces hostiles. Pardonu ! Pardonu !

— Allons, viens t'habiller. Tu l'as trouvée ta jument ?

— Pardonu ! Pardonu ! gémissait le malheureux.

— Habille-toi, dit Santa Lucia, nous causerons après.

Un léger espoir effleura l'âme de San Lucchino. Il quitta le bassin en trébuchant, se heurtant aux pierres, titubant, comme ivre ; ses grosses mains gonflées de sang n'arrivaient pas à enfiler les vêtements. La bouche crispée, les oreilles aplaties, il ne pouvait retenir les pleurs qui passaient dans sa voix.

Santa Lucia semblait indifférent à tout ce qui l'entourait, il avait l'air absent, l'air séparé du monde. Il témoignait son hostilité par son indifférence, mais on devinait

au frémissement du visage l'agitation de son âme.

Jacques-Antoine passa subitement à la violence comme une bête piquée par un insecte.

— Tu as voulu entrer dans la tourmente, toi, qui te trouvais en dehors. Tu as pris fait et cause contre nous, tu as cherché à jouer un rôle actif dans cette lutte de soldats du malheur et ce n'est pas le beau côté que tu as embrassé ! C'est dans l'ombre que tu as évolué en rampant comme les serpents, les vers, les bêtes immondes qu'on écrase. Mais tu mourras en pleine lumière.

Sans que l'autre ait songé à faire un mouvement, il recevait en pleine poitrine la décharge d'un pistolet et s'abattait sur le mur de la piscine en poussant de petits cris plaintifs.

Les deux cousins reprirent le chemin d'Olivese et passèrent la nuit à Mocca-Croce.

Toute une théorie de femmes, d'hommes, d'enfants, précédés d'un prêtre, dévala du village de Guitera, situé à quatre kilomètres des bains, où l'on venait de découvrir le cadavre d'un inconnu.

Ceci se passait en juin 1841.

Personne ne put mettre un nom sur cette physionomie découverte le lendemain du crime, dans un bourdonnement de mouches réveillées.

La population fit son devoir, les obsèques religieuses lui furent accordées et sa fosse creusée où il était tombé. Une croix, grossièrement ajustée, indiqua l'endroit où il s'était effondré.

Pour éviter le piétinement des bêtes en abandon, on fit faire au mur d'encerclement du bassin, une légère bosse pour garder, en son sein, la sépulture anonyme d'une victime pitoyable.

*
**

En passant devant la cathédrale d'Ajaccio, *Dômu*, comme disent les Ajacciens, on s'engage dans la rue

Roi-de-Rome et la première traverse que l'on a sur la droite, en avançant vers la citadelle, c'est la rue Sœur-Alphonse. Cette rue, assez étroite, débouche sur le chemin de corniche de l'ancienne ville et donne accès au grand séminaire d'Ajaccio, aujourd'hui abandonné aux pauvres de la ville et à l'établissement religieux des Fille de Marie.

Le grand Séminaire, entouré de murs élevés, aux nombreuses ouvertures, fait face au golfe et à la place du Diamant. Il donne l'impression d'une vaste caserne abandonnée. Il y a cent ans, une fontaine à eau baveuse alimentait un bassin, rendez-vous de toutes les commères du quartier. Là s'entassait tout le linge du San Carlu et du quartier du Dômu, d'une propreté douteuse, suspendu à des cordes sur la placette faisant vis-à-vis au couvent.

Des ménagères en jupons, pieds nus, les cheveux à grand peine retenus par de lourds chignons, des filles échevelées, en bas roses et en savates, bavardaient sur tous les racontars de la ville.

Un petit magasin sombre, sur la droite, s'ouvrait avec des vitrines sales, encombrées de caisses d'anchois, de boîtes de conserves, de pelotons de ficelle. Au fond, un marin têtant un brûle gueule, mais divorcé avec la mer et devenu épicier, se tenait à côté d'un comptoir en bois blanc. A côté, une boulangerie donnait une certaine activité à ce recoin de la ville, tableau de vie mesquine d'où se dégageait un relent de misère.

Un débit de vin, avec salle basse, sans lumière, accueillait quelques rares consommateurs, réformateurs de la Monarchie de Juillet, discutant à perte de vue sur le cens électoral. — Comment, disait Scarpone, un des plus bavards de la réunion, le canton d'Ajaccio ne compte que quatorze électeurs et parmi ceux-ci il y a des Bodoy, des Causse, des Durrieu, des Launay. Ce sont des fonctionnaires qui ne peuvent représenter la région ; il nous faut

des gens de chez nous comme Ramollino, Vico, Sébastiani ou Cuneo d'Ornano ».

On dénonçait déjà la poignée d'individus qui détenaient le pouvoir à cause de leur richesse. Il fallait abolir la misère humaine et rien que l'Empire pouvait rendre au peuple souverain les droits que lui donnaient ses vertus.

De temps en temps, un de ces politiciens de bas étage quittait l'estaminet d'un pas incertain et enjambait des tas d'immondices, de débris ménagers, de carapaces de langoustes et d'oursins, de cosses de petits pois, à demi-pourries, que dispersaient les poules et les chats du voisinage. Dans ce cadre coloré et bruyant, aux odeurs puissantes, les gens qui confondaient le désordre avec le progrès, la licence avec la liberté, plus affamés de jouissances que de travail, se pressaient nuit et jour pour discuter âprement sur les événements survenus.

Sur la gauche, s'ouvrait une porte basse, donnant sur une cour protégée par un haut mur, dans laquelle étouffait l'ombre de quelques arbres squelettiques.

L'établissement des Filles de Marie regarde le golfe d'Ajaccio dans toute sa splendeur. Profond de dix-huit kilomètres, de la plaine de Campu di l'Oru à la Parata, large de quinze à l'ouverture et de cinq dans les terres, il est bordé de belles montagnes, aux roches fauves, qui bondissent en mer pour donner naissance aux îles Sanguinaires d'un côté, à Capu di Muru de l'autre.

En face de ce lac d'argent, une chambrette de jeune religieuse ouvrait sa petite fenêtre aux rayons d'un soleil méditerranéen. Là, finissait de vivre Descola, la fiancée de ce Jean Cafanu, tué un jour de septembre dans sa vigne, par un parent de la jeune fille trop chatouilleux sur le point d'honneur.

Quand Descola apprit la mort de Jean Cafanu, son cœur se serra et toutes ses facultés s'anéantirent. Par la suite elle se rendit responsable du meurtre de tous les siens, de son frère, tué à douze ans avec une toupie dans

la poche, et d'autres et d'autres qui tombés sur le chemin de la vendetta, lui revenaient dans ses rêves pour lui reprocher sa faute.

Pure créature cependant, victime de la fatalité, victime innocente, mais qui entretenait son remords en se déchirant les flancs. Comme un oiseau blessé aux ailes brisées, Descola geignait dans son coin sans caresses et sans consolations.

La vie ne fut plus possible pour elle au village. On ne parlait que d'assassinat, de meurtre, de vendetta, de crimes. Tout répugnait à sa nature faible et délicate. Elle avait horreur du crime, même de celui de Jean, qui cependant était cause de tout, mais sa jeunesse le parait de qualités.

C'était toujours une fort belle fille, grande, flexible, aux beaux yeux mélancoliques. Elle ne souriait plus la pauvre enfant.

Elle fit appel à un brave curé de ses parents et fut heureuse le soir où, conduite à Sartène, chez les sœurs, elle eut le ferme espoir qu'elle rentrerait dans le giron de l'église comme petite sœur de l'Enfant Jésus. Mais elle restait malheureuse comme une pécheresse, elle qui n'avait pas commis de péchés. Ah ! si elle avait eu une mère pour épancher son cœur douloureux, confier son secret. Cet amour maternel, que rien ne remplace, lui avait manqué. Elle avait aimé ce Jean Cafanu mais, en fille soumise et respectueuse, elle attendait les événements. Le temps devait travailler en sa faveur. Dans sa candeur naïve, elle espérait que les parents de son fiancé auraient donné leur consentement à son mariage. Des souhaits de jeunesse prenaient jour dans son ardente imagination. Des choses vagues lui remplissaient le cœur.

Ces vies qu'on croit monotones amassent plus de rêves que les autres !

Elle avait cru trouver, dans la maison du Seigneur, le calme nécessaire à son état. La fièvre la minait. La nuit

elle avait des sueurs froides, des cauchemars. Elle se brisait le corps en se jetant pieds nus sur le parquet pour prier, prier la Sainte Vierge et se remettait à sangloter avec des pleurs intarissables.

Comme une grande coupable, elle faisait son *mea culpa*, mais le calme ne venait pas.

La sempiternelle question, d'une obscurité alarmante, revenait sans cesse à son esprit. Avait-elle péché avec Jean Maestrali ? Qu'était-ce donc que le péché !

Cependant de ce corps aimé, elle n'avait aucun souvenir ni de sa chair, ni de ses lèvres, seul le parfum de l'amour qu'elle avait pour lui la tenait haletante. Elle était plongée dans un abîme de songerie douloureuse.

Sa santé s'altéra. Les luttes quotidiennes contre elle-même l'avaient épuisée.

Son âme ardente amenuisait le corps. Le médecin du couvent, M. Stéphanopoli, fut mandé à son chevet. Il ne se fit aucune illusion sur la nature du mal et sur la durée de la résistance d'un tempérament épuisé.

Il murmura : consommation... la poitrine... avec une grippe compliquée d'anémie.

Le soleil à Ajaccio n'est pas ce qui manque.

Les religieuses se multipliaient pour les petits plats ; le repos était complet.

Et maintenant on en était là !

Sœur Marie des Anges se mourait dans une chambrette du couvent.

Elle était trop faible pour se servir elle-même, une religieuse la veillait.

Un Christ en bois, les bras verticaux et la tête penchée, suspendu au-dessus de sa couchette, assistait impassible à l'agonie de cette vierge délaissée. Elle délirait.

La religieuse se signait, en égrenant son chapelet, dans sa tendresse et son impuissance à la consoler.

La malheureuse brûlait dans la solitude et les ténèbres. Elle avait des étourdissements brusques. Elle voyait des

plages rafraîchies de bons rêves, des chemins bordés d'espérance.

Les grandes fêtes de l'année, Pâques, la Fête-Dieu, l'Assomption, la Nativité étaient liées dans ses souvenirs aux différentes saisons revenant périodiquement.

Endossant sa belle robe du dimanche, la voilà partie dans les prés avec des compagnes.

Du foisonnement des coucous, des violettes, des pâquerettes, des boutons d'or, on ornait les vases en cristal de Bohême de la Vierge dorée. Dans ses pensées attendries, l'or étincelait, l'or roux, fauve, vif, miroitait aux rayons étincelants d'une nature riche en gammes variées.

Un sourire, un bien léger sourire, se dessinait sur ses lèvres décolorées, aux vagues souvenirs qui défilaient en elle.

Oh ! ces milliards de pétales que la brise légère enlevait dans une course parfumée ! Oh ! cette pluie de châtons dorés tombant des châtaigniers en fleurs des enclos de Saint André !

Elle écoutait l'orgue qui chantait *regina angelorum* dans la modeste église de village.

Puis le sourire disparut. D'autres visions apparurent.

Le triste printemps de sa jeunesse n'avait été qu'un hiver. Dans ses yeux se reflétait l'infini des images. Son frère, pauvre innocent, enterré comme il était tombé, selon les usages du pays.

Son oncle, farouche vieillard ne rêvant que vendetta, faisant jurer à son enfant, sur la veste trouée de balles de son fils assassiné, de venger son sang.

Son fiancé : de quel droit son autre oncle avait-il supprimé Jean Maestrali qu'elle aimait. Ces souvenirs se disputaient les lambeaux de son cœur à l'agonie.

Cependant elle était confiante dans la bonté divine. Est-ce que le Christ n'avait pas pardonné à Meryem la Magdaléenne !

Elle quitta enfin la vallée de larmes où elle n'avait jamais connu la joie durable.

— Mon frère, mon petit frère... Jean, murmura-t-elle en fermant les yeux.

Elle avait rejoint au ciel son frère et son fiancé, après avoir languï des années, attendant toujours la délivrance.

*
* *

Dans le modeste cortège qui accompagna au cimetière cette petite fille de Dieu, morte de la poitrine, à trente-trois ans, un homme, à la physionomie pleine d'ombres, suivit la bière avec l'abbé Ilari, curé de la Cathédrale.

Cet homme s'engagea dans les vallées du champ de repos, à travers les tombes et les marbres, parmi les fleurs et les pots vernissés. Ce cimetière était un véritable décor d'opéra-comique où tout serait accumulé : temples antiques, chapelles de tous les styles, Koubbas musulmanes, le tout réduit à de faibles proportions dans un cadre de lauriers, de géraniums et de roses.

Beaucoup de croix de bois pourri s'inclinaient sur des tumulus abandonnés aux herbes ; des déchets de toutes sortes gisaient en travers des passages ratissés de la veille.

Les tombeaux étaient plus nombreux que les cyprès.

La tombe de la petite sœur Marie des Anges était là, béante, avec sa terre fraîchement remuée. Deux fossoyeurs avaient glissé avec précaution la bière, pas bien lourde, au fond, la tête au nord, à côté d'autres tombes légèrement fleuries de géraniums et de chrysanthèmes discrets.

Santa Lucia, car c'était lui, prit une poignée de terre et accomplit le geste symbolique.

— Qu'elle te soit légère, cette terre, cousine qui n'a rien à te reprocher, murmura-t-il, dans un sanglot.

Et les larmes coulèrent, sans retenue, sur ce visage

bronzé et meurtri par tous les climats parcourus, dans sa course de gibier traqué. Il donna libre cours à sa douleur d'homme.

Lui, qui dans l'inimitié de sa famille, avait joué un rôle terrible de redresseur de torts en abattant cinq hommes de sa propre main, qui avait laissé accomplir le meurtre de San Lucchino sans faire le moindre petit geste, lui, qui avait affolé une jeune femme en lui tuant au bras son mari, retour d'une fête, lui, que ses ennemis croyaient capable de leur arracher le nombril et de manger leurs viscères toutes chaudes dans sa cruauté de tigre, pleurait, pleurait dans ce cimetière de la route des Sanguinaires, sur la tombe de Descola, sa cousine, morte de chagrin et de douleur en pensant aux siens si malheureux.

Et ceci se passait par une matinée radieuse du mois de novembre, au cimetière d'Ajaccio.

J.-B. QUILICHINI.



BIBLIOGRAPHIE

Corse. — Peu de livres sur la Corse peuvent rivaliser avec celui-ci, qui vient d'être édité par la librairie Alpina (1). La maison Hachette avait tenté autrefois de donner une idée de la variété des paysages insulaires : ses photogravures représentaient déjà un gros effort (2). L'an dernier, les Horizons de France (3) avaient donné au public un ouvrage luxueux, illustré par les beaux dessins du maître Léon Canniccioni qu'accompagnait un texte de Pierre Dominique. Nous en avons fait l'éloge qu'il méritait. Or voilà que M. Lorenzi de Bradi, rivalisant avec celui-ci, nous donne aux éditions Alpina un véritable album de vues en phototypie, dont la beauté n'a d'égale que la netteté. Elles sont surtout du photographe Tomasi et chacun sait que cet artiste continue dignement son prédécesseur Moretti. Sept aquarelles du peintre bien connu, Lucien Peri, complètent cette collection unique. Un texte de Lorenzi de Bradi encadre les images. Pour ne laisser aucune région de l'île dans l'ombre, l'écrivain a adopté un itinéraire qui le conduit partout, depuis Ajaccio jusqu'à Bastia, en passant par le Cap Corse et le Niolu, et finissant par la Castagniccia. On devine que la description est faite avec cette langue colorée, vibrante, imagée, quelque peu romantique qui est particulière à Lorenzi de Bradi. Après avoir fait l'éloge très vif de la femme corse « très supérieure à l'homme » dit-il, il termine son chant lyrique par cette phrase qui dit tout : « Tourné vers l'île, je la regardais s'enfoncer dans la nuit et quand je ne la vis plus, une grande mélancolie me saisit comme un frisson de fièvre. Une détresse s'étendit sur l'immensité. Le cœur serré, je me disais que je retournais vers l'incertitude, l'inquiétude des jours fallacieux, loin de la sagesse et de la lumière. » Bref, beau livre digne de demeurer auprès de tous les Corses (4).

Choses de Corse, par Nimou. — L'auteur de ce livre a expliqué lui-même, dans sa préface, ses intentions. « J'ai voulu exprimer très simplement des impressions de mon jeune âge qui ont fortement gravé ma mémoire, lesquelles, par un phénomène bien naturel de la rétrospection cérébrale, l'assaillent de plus en plus à mesure que j'avance en âge. J'ai voulu aussi ne pas laisser éteindre certains dialectes du sud de l'île qui, par leur syntaxe éloignée du latin, finiront par lasser même les enfants du pays ; enfin j'ai voulu apprendre aux enfants les faits les plus intéressants de leur histoire qu'ils connaissent

(1) Rue des Francs-Bourgeois, 2, Paris.

(2) **Le Pays de France, Côte d'azur et Corse**, photographie de Moretti, texte de Marc Leclerc ; grand in-4°.

(3) **Provinces de France : La Corse** ; petit in-4° de 140 pages. Paris, rue du Général-Foy, 39.

(4) In-8° carré de 155 pages.

mal. » Ce livre est donc un recueil de poésies en dialecte corse comme en langue française, de récits légendaires ou historiques, de contes populaires ou tirés du folklore. On peut en avoir l'idée par cette simple énumération : le drapeau corse, le clocher de mon village, la porteuse d'eau corse, le mouflon corse, la charrue corse, la faune corse, etc. En termes nets, c'est une encyclopédie en l'honneur d'une île que l'auteur a dû quitter depuis longtemps mais qu'il adore toujours et il voudrait que les enfants puisent dans son livre le même amour pour les choses et les hommes de leur pays. Nous en recommandons par conséquent la lecture aux grands et aux petits (5).

La Corse, île de beauté, île de santé, tel est le titre donné à la magnifique brochure, de grand format, que l'Essitac d'Ajaccio a fait éditer et qu'il distribue gracieusement au public. De belles photographies sur nos régions insulaires y sont reproduites, des plans de villes, un dictionnaire des communes, les renseignements les plus variés, les horaires de chemins de fer et de bateaux, les meilleurs hôtels, etc. ajoutent l'utile au beau. Voilà de la bonne propagande ! Félicitons-en le président du syndicat, le comte Peraldi, qui déploie une inlassable activité pour renseigner les touristes et accueille avec une urbanité de grand seigneur ceux qui lui rendent visite dans le clair et spacieux bureau, situé place des Palmiers. Ajoutons que pour mieux faire encore, l'Essitac a publié la liste des bons hôtels de Corse ; elle rendra des services appréciés aux touristes, d'autant mieux que la brochure est à la disposition de quiconque en fait la demande.

I manoscritti dell' Archivio nazionale di Parigi, relativi alla storia di Corsica (Estratto dall' Archivio storico di Corsica), Livorno 1935 (6), 40 p., in-8°. — Le professeur Ersilio Michel donne là, selon l'ordre adopté pour leur classement, l'indication sommaire des divers groupes de documents conservés aux Archives nationales et pouvant intéresser l'histoire de la Corse, en particulier des cartons K. 1225-29 relatifs au gouvernement et à l'administration de l'île sous l'ancien régime. Pour les documents concernant la Corse au XIX^e siècle, qui se trouvent répartis entre les versements des diverses administrations et classés à leur rang dans les séries départementales, leur recherche est assez compliquée et ce n'est pas chose aisée de les isoler. Mais le travail de M. Ersilio Michel est un précieux guide et servira aux chercheurs trop rares que l'histoire de la Corse a le don de passionner, ou simplement d'intéresser.

Puisque la question de Sampiero Corsu est toujours à l'ordre du jour, nous dirons que dans le fascicule janvier-mars 1936 de l'**Archivio Corso**, M. Antonio Marcelli y a écrit un fort intéres-

(5) In-8 de 272 pages avec de nombreuses reproductions photographiques. Imprimerie lyonnaise, 3, rue Sainte-Catherine, Lyon. Prix : 15 francs.

(6) Fascicule d'octobre-décembre 1935.

sant article sur **Sampiero Corso governatore di Aix-en-Provence** (1560), p. 47-57 et qu'au même fascicule on trouve un travail de M. Ersilio Michel sur les manuscrits de la Bibliothèque universitaire de Cagliari relatifs à l'histoire de la Corse (p. 76-79).

Revue de la Presse

La Corse méconnue. — Un sénateur, ex-ministre de la Troisième République, né à Ajaccio, a écrit : « La Corse, île sans ressources, ne peut que produire du matériel humain ». M. d'Altimonti lui répond dans le **Petit Marseillais** du 27 juillet. Il le critique amèrement, lui rappelle qu'un pays ne saurait se développer sans capitaux et que la République aurait dû mettre à sa disposition des sommes importantes, comme elle l'a fait pour le Maroc et les autres colonies. Les Corses, amants de la liberté, se sont associés aux Français défenseurs de cette liberté, qui devraient se montrer plus généreux à l'égard de leurs associés.

Pietro Libertà. — Son véritable nom était Pierre Baglioni. Sa famille était originaire de Calvi, mais s'était établie à Marseille. Un de ses ancêtres avait libéré la citadelle génoise de la domination espagnole au xv^e siècle. Il devait en faire autant lui-même au xvi^e pour Marseille. Le consul de la ville, Cazaux, l'avait livrée aux troupes et à la flotte de Philippe II, lors du règne d'Henri IV. Baglioni étendit à terre, d'un coup de poignard, le traître alors qu'il inspectait les postes de la ville et par ce geste, suivi du cri de : « Vive Henri IV ! » il souleva l'enthousiasme des habitants que la trahison avait indignés. La garnison espagnole, attaquée avec furie, demanda à capituler, tandis que l'escadre ennemie, menacée par le jet de matières enflammées qui incendièrent le vaisseau amiral, s'empressait de lever l'ancre et de quitter le port. Pierre Baglioni, dont le geste avait provoqué la délivrance de la ville, fut surnommé **Libertà** et récompensé par le Roi. A sa mort, on lui éleva une statue dont le socle porta ces mots latins : « Occisus juste libertæ Calalus armis, Laus Christo, urbs regi, libertas sic datur urbis », c'est-à-dire : « Cazaux tomba sous le poignard de Libertà (ce fut justice) ; ainsi furent rendus, avec actions de grâces au Seigneur, la cité au Roi et la liberté à la ville. — (I. S. P. dans le **Petit Marseillais** du 28 juillet).

Une élection à Ajaccio en 1792. — Dans cet article, M. J.-B. Quilichini revient sur cette élection si mouvementée de Bonaparte et de Quenza, comme officiers de la garde nationale, contre Charles André Pozzo di Borgo et Mario Peraldi, frères des députés en exercice. On devine comment la période électorale devint rapidement une période d'agitation, d'injures, de chansons satiriques, de dépenses même plus coûteuses pour les Bonaparte que pour les riches Peraldi. On sait que Zampa-

glinu, dévoué aux premiers, osa pénétrer chez les seconds et leur arracher le troisième commissaire, Murati, chargé de surveiller les opérations électorales. Quant à l'élection elle-même, elle fut faite dans le bruit et au milieu des menaces ; elle aboutit au triomphe de Quenza et de Bonaparte. M. Quilichini attribue à cet échec de Pozzo di Borgo une influence déterminante sur la vendetta future des deux célèbres familles ajaccienes. — (**Petit Marseillais**, 29 juillet).

Le châtaignier. — M. J. Alesandri a consacré à l'arbre nourricier des Corses, aujourd'hui si maltraité, trois articles qui méritent d'être lus. Il y est question de son rôle alimentaire, social et historique. Il a plaidé, en faveur des beaux arbres survivants et de la reconstitution des régions dévastées. Il a vanté le produit si nourrissant qu'est la farine extraite du fruit, indiqué les recettes culinaires que celui-ci permet aux amateurs, depuis les simples **brilloli** jusqu'aux **castagnacci** en passant par les **fritelle**, les **pisticcine** et la **torta**, etc., et il a terminé par cet hymne : « Châtaignier, ô père nourricier de nos ancêtres, tu restes la vie du terroir corse. Sous ton ombre bienfaisante, les générations se sont reposées de leurs durs labeurs ; la musique de ton feuillage a bercé le sommeil réparateur du moissonneur dont le champ d'épis dorés ondulait non loin des pentes où tu es roi ! Ton tronc au cœur de fer est la poutre de faite de nos ancestrales demeures qui a bravé les autans et le feu... O châtaignier de Keren (Cyrnos) la bien boisée, retiens de tes racines puissantes cette terre corse si chère à nos cœurs et que tes voûtes feuillues soient et restent le temple naturel où se conserve le passé, s'améliore le présent et s'augure, riant de vertes espérances comme la livrée printanière, l'avenir de notre chère petite patrie. — (**Petit Marseillais**, 29, 30, 31 juillet).

Le pâturage en Corse. — De la monographie agricole de la Corse, écrite par M. Carlotti, directeur des services agricoles de l'île, que le **Petit Marseillais** a reproduite en entier (juillet-août), nous extrayons ce chapitre suggestif sur le pâturage. En Corse les pâturages sont abandonnés à la croissance spontanée des plantes et du gazon de sorte qu'ils se transforment souvent en maquis. Le rendement peut être de cinq à dix quintaux de foin à l'hectare. Il y a dans l'île 26.849 hectares de terres à fourrage, divisées en herbages de plaines, de côteaux et de montagnes, ainsi que 250.000 hectares de jachères. Mais le sol du pâturage devrait être labouré, sarclé, ensemencé de graines spéciales. Les plantes nuisibles devraient être arrachées sans répit, puis le terrain fumé, en se servant des engrais verts, du lupin, des scories de déphosphoration. L'irrigation serait indispensable et l'enclos, de trois à plusieurs hectares, devrait être fermé avec des haies d'arbres ou des fils de fer barbelés. Alors le pâturage aurait le rendement qu'on est en droit d'attendre. Celui de hautes montagnes, c'est-à-dire au-dessus de 1.000^m (on en compte 80.00 hectares) donne une herbe fine et savoureuse, mais envahie par les plantes spontanées, que viennent brouter les troupeaux transhumants, gardés par

des familles de bergers. La valeur du produit est de 20 francs par tête bovine. Il faudrait fumer le sol, détruire les mauvaises plantes, abriter le bétail contre les intempéries et limiter le nombre des têtes de bétail pour un même pacage.

Pierre Bonaparte. — Le **Petit Bastiais** du 2 août rappelle la mémoire de ce prince, qui fut le septième fils du second mariage de Lucien. Né en 1815, il parcourut le monde en vagabond, se mêlant partout à des luttes locales, après avoir failli être condamné à mort par le pape. Il avait tué ou blessé gravement quelques personnes. Il avait épousé une petite bourgeoise avant l'élévation au trône de son cousin, et s'était installé comme un gentilhomme-farmer en Balagne où il se créa un parti qui le choisit comme député en 1848, puis en 1849. Il était alors républicain, mais il deviendra ensuite monarchiste, soutiendra son cousin et se dira impérialiste. On sait qu'en janvier 1870, il sera le héros de l'affaire Victor Noir et que le meurtre de ce jeune journaliste dont les amis avaient vilipendé l'Empire et la famille impériale porta un coup terrible au gouvernement de Napoléon III.

Charles-Quint à Bonifacio. — Tout en rappelant la lettre publiée par le docteur Aurenche dans son beau livre sur les **Chemins de la Corse** et en lui reprochant de prendre avec l'histoire beaucoup trop de libertés, M. J. Lemeunier s'efforce de vérifier le passage de Charles-Quint à Bonifacio, que le précédent écrivain, contrairement à beaucoup d'autres érudits, considérait comme certain.

L'empereur germanique s'y est bien arrêté du 3 au 6 octobre 1541, au cours de son voyage vers l'Afrique. Les preuves nous en sont fournies par Charles-Quint lui-même, qui écrivit son histoire en français, traduite en portugais ensuite. Le manuscrit en a été retrouvé à la Bibliothèque Nationale par M. Morel-Fatio, membre de l'Institut, qui la publie dans **Historiographie de Charles V**. Voici comment s'y exprime le souverain : « Considérant que le temps est dans la main de Dieu, l'Empereur s'embarqua à la Spezzia pour la Corse où il toucha pour la première fois, et de là partit pour Alger ». M. de Foronda confirme l'événement dans : **Estancias y viages de l'Imperator Charles V** : « L'Empereur quitta La Spezzia le 28 septembre, mais une violente tempête le rejeta sur les côtes de Corse où il débarqua le 29 puis remonta à bord, longea le littoral et, par suite de vents contraires, relacha à Bonifacio où il resta du 3 au 5 octobre ; il partit le 6 à midi pour la Sardaigne, en passant un détroit où il y a une île inhabitée et sablonneuse. » Ces renseignements sont aussi donnés par un contemporain, Jean de Vandenesse, dans : **Sommaire des voyages faits par Charles, le cinquième de ce nom**, depuis l'an 1514 jusqu'au 25 mars 1551 (Vienne et Madrid) et par un autre ouvrage, du même temps, intitulé : **Description des voyages faits et victoires de Charles Quint**, par d'Herbays (manuscrit de l'Académie royale de Madrid). Ainsi Charles Quint est bien venu à Bonifacio. A-t-il été en relations avec Cattaccioli ? Mystère. Mais le docteur Aurenche, dont le flair est

confirmé nous découvrira peut-être un document qui fera passer le susdit Bonifacien du domaine de la légende dans celui de l'histoire. — (**Petit Marseillais**, 3 août).

Rupture de Bonaparte avec Paoli. — La lettre de Lucien Bonaparte, âgé de 18 ans, dénonçant Paoli au club de Toulon comme traître, fut-elle la véritable cause de la rupture du chef de la patrie corse, qui intercepta une lettre à ce sujet, avec le jeune Napoléon ? Oui, en grande partie. Il est possible que la lettre de Lucien soit de la fin de mars 1793. Escudier, député du Var, présente l'accusation toulonnaise à la Convention le 2 avril. Ce jour-là Paoli est décrété d'accusation. Bastia l'apprit le 18. L'intéressé le sut-il auparavant ? Sans doute, car il avait une police secrète très bien faite, mais peut-être pas dès le 13 avril, quand il eut une entrevue à Corte avec le commissaire de la Convention Saliceti et quand il lui laissa comprendre qu'il accepterait le grade de général de division, puis prendrait sa retraite à Morosaglia. Il avait alors 68 ans. Saliceti l'embrassa en le quittant, mais dut se mordre les doigts, quand il apprit le 18 à Bastia qu'il aurait dû l'arrêter.

En revanche Paoli connaissait la dénonciation de Lucien ce 13 avril et elle dut être l'occasion de la dispute avec Napoléon, le même jour. — (**P. B.**, 13 août).

Les Salis-Grisons. — Ce régiment de Suisses, dont le recruteur et le colonel nominal étaient un membre de la famille de Salis, canton des Grisons, tint garnison longtemps en Corse, après 1769, et, en 1792, une Compagnie s'y trouvait encore à Corte, quand la déchéance du Roi, auquel ils avaient juré fidélité, eut été prononcée. Ils voulurent alors quitter la Corse et le service de la France. Paoli, commandant militaire de l'île, qui tenait à les garder près de lui, fit intervenir leur capitaine Siméon de Buochberg, marié à Corte, qui les harangua et leur prouva que s'ils avaient juré fidélité au Roi, ils l'avaient fait moralement aussi à la nation. Les autres officiers agirent aussi, de sorte que les Suisses consentirent presque tous à rester. On sait que, l'année suivante, Paoli ayant rompu avec la Convention, les fit désarmer. — (**P. B.**, 6 août).

Le combat des îles d'Hyères. — Récit d'une rencontre entre la flotte anglaise, venue de Corse, qui fut victorieuse et la flotte française qu'une fausse manœuvre fit battre. Sur celle-ci se trouvaient de nombreux soldats évacués de Corse, ainsi que les Suisses, du régiment de Salis, que les Français rapatriaient. Le navire qui les portait, attaqué par trois navires ennemis, brûla et sauta. 616 hommes périrent. Les survivants, parmi lesquels était le capitaine Buochberg, furent recueillis par des navires napolitains, alliés des Anglais. Ils furent amenés d'abord à Saint-Florent, puis à Corte dans le couvent de Saint-François d'où la plupart s'évadèrent par Padulella vers Cabrera, grâce à la complicité de leur aubergiste Pochon. — (**P. B.**, 7 août).

Les troubles de Pâques 1792 à Ajaccio. — C'est à la question religieuse, écrit M. J.-B. Quilichini, qu'il faut rattacher ces

troubles. Prêtres réfractaires et Capucins excitaient le peuple. La municipalité voulut refouler ces derniers hors de la ville, mais le Directoire exécutif s'y refusa. Le 1^{er} mars, quatre compagnies de volontaires marseillais vinrent tenir garnison à Ajaccio. La population s'inquiéta et quelques personnes prises de peur émigrèrent. La défiance régnait en ville, quand le 8 avril les prêtres non assermentés officierent solennellement dans les églises. Aussi croyait-on que les constitutionnels ou jureurs allaient être chassés d'Ajaccio. Sur ces entrefaites, une dispute survenue dans la rue affolle les femmes ; la garde, informée, tente de calmer les gens, mais des énergiques se jettent sur les soldats aux cris de : « **Addosso a le barette** ». Craignant pour leur vie, ils se réfugient à la caserne. Quenza, colonel, les y consigne. Bonaparte et quelques autres officiers essayent de ramener l'ordre, on leur répond : « **Addosso a le spalette** ». Le lieutenant Roccaserra tombe percé de coups ; les autres s'échappent de leur mieux. Les insultes les accompagnent et la maison de Quenza est criblée de balles. — (P. M., 8 août).

Saliceti et Paoli. — Les preuves abondent de la sympathie et de l'estime que les deux hommes avaient l'un pour l'autre, bien qu'ils eussent changé de camp. L'un était devenu anglophile, l'autre demeurerait francophile et républicain. Saliceti hésita à faire arrêter Paoli en 1793 et celui-ci pleura sincèrement l'autre quand la rumeur se répandit qu'il avait été guillotiné le 9 thermidor avec Robespierre. La même haine les unissait : celle de Gènes. Comme Commissaire de la Convention, Saliceti traita durement cette ville, dont il humilia les sénateurs. Ceux-ci le surnommèrent **pane e acetu**. Or ces nouvelles réjouissaient Paoli et les Corses. — (P. B., 10 août).

Un drame politique à Corte. — En 1830, Charles X a fait place à Louis-Philippe et les Sébastiani ont supplanté les Pozzo di Borgo. Les partis dans l'île sont surexcités et se détestent. Il y eut quelques rixes sanglantes dans certains villages et des troubles à Sartène ainsi qu'à Corte. Dans cette ville, ils recommencèrent en 1832, le 13 janvier, à l'occasion d'abord d'une bousculade, sur la petite place de l'église, où les gens de l'époque venaient se promener le dimanche. Les partis adverses se fusillèrent ; il y eut un mort et un blessé grave. La Cour de Bastia condamna les accusés à quatre ans et à six mois de prison. Le 5 mai, le préfet Jourdan vient à Corte ; on se porte à son devant et, encore une fois, deux groupes se disputent : l'un d'eux reçoit une décharge de coups de pistolet qui tue deux hommes et en blesse un autre. Les coupables étaient partisans du préfet orléaniste et l'on put accuser les autorités de n'avoir pas recherché les meurtriers, car celui qu'on arrêta n'était qu'un comparse. La Cour de Bastia dut l'acquitter. Les passions politiques ne datent pas de nos jours, comme on le voit. — (P. B., 13 août).

Le généralat de Pascaj Paoli. — Un rédacteur du **Petit Bastiais** signale l'énorme retentissement que la nomination de Bonaparte comme général en chef de l'armée d'Italie eut en Corse.

Occupée depuis 1794 par les Anglais, qui étaient mal vus des républicains de l'île et des Paolistes, leurs alliés cependant en 1793, la Corse était fière d'apprendre qu'un de ses enfants, aidé par plusieurs autres, les Cervoni, les Fiorella, les Gentili, les Casabianca, les Saliceti même, avait obtenu de la France une armée entière pour faire la conquête de la péninsule. La célèbre campagne de 1796-1797 allait être en partie leur œuvre. Aussi peut-on dire que, moralement, les Anglais avaient déjà perdu la Corse dès que la nouvelle des victoires françaises en Italie se fut répandue. — (14 août).

Le second départ de Paoli. — En Corse Paolistes et Elliotistes ne pouvaient guère vivre en bonne harmonie, puisque ceux-ci supplantaient partout ceux-là. Aussi Elliot crut-il bien faire en priant son gouvernement de rappeler Paoli en Angleterre. L'ordre fut envoyé, communiqué par le secrétaire d'Etat, Frédéric North, qui manqua d'égards envers la victime et la convoqua tout simplement à Pontenovu. Paoli, malgré son grand âge, descendit de Morosaglia et s'inclina devant l'injuste sentence. Il ne voulait pas allumer dans son pays une nouvelle guerre civile, car l'Angleterre aurait agi par la force s'il avait résisté. Il alla s'embarquer à Saint-Florent, sur une frégate anglaise, avec le général Moore, son ami, également disgracié. Une foule de partisans l'entourait et l'acclamait. Elliot fut ce jour-là plein de prévenances pour l'exilé, qui le quitta froidement en disant : « Je vous recommande ma patrie, veillez à ce qu'elle jouisse de sa constitution et de cette liberté qui nous coûta tant de sang, d'efforts et de travail ». — On sait qu'il ne revint plus et vécut à Londres d'une pension royale de 5.000 livres ; elle servit en partie à aider ses compatriotes dans le besoin. Un mémorialiste a écrit : « La Corse, à cette nouvelle, garda un profond silence, signe d'une prochaine et terrible vengeance ». — (P. B., 15 août).

Châteaux Cinarchesi. — En dehors des châteaux de Cinarca et des Rocche de Sia, il faut encore citer celui de la Catena qui se trouvait près de la route de Vicu à Evisa, entre Rennu et Letia ; on en voit encore quelques murs et les ruines d'un pont-levis. Il existait semble-t-il déjà au XI^e siècle et avait été construit par Rollandino, petit-neveu d'Ugo Colonna. Arrigo y soutint le siège de Giudice de Cinarca. Les Génois détruisirent la forteresse, sans doute après avoir abattu les Leca. — Ceux-ci possédaient en outre le château dit **Castellu de i signori** au-dessus de la Spelunca ; son dernier propriétaire fut massacré par ses vassaux d'Evisa, au début du XVII^e siècle. — D'autres châteaux sont à signaler dans cette région : la Zurlina, la Forcina, celui de Petraggiu, de Libbiu, de Foce d'Ortu, celui d'Azzana ou d'Ajazzana. Les Cinarchesi, et surtout les Leca eurent des repaires jusque dans la vallée du Prunelli, mais ils furent de peu d'importance, parce que trop rapprochés d'Ajaccio, comme le château de Gozzi ou celui de la Lisa. — (P. B., 16 août).

Les Anglais en Corse. — Cet article de M. J. B. Quilichini est un résumé des événements de l'année 1793, depuis la dénon-

ciation de Paoli à la Convention par les clubs de Marseille et de Toulon, mal informés, jusqu'à l'occupation anglaise de la Corse. Il y est donc question de la consulte du 27 mai à Corte, qui décida de faire appel à la flotte anglaise et de la rédaction d'une constitution anglo-corse qui faisait du roi Georges III le souverain héréditaire des Corses. Cette constitution fut en réalité un acte de foi des insulaires en Paoli, le père de la Patrie. On le suivit par affection aveugle pour lui et par haine de ses adversaires les Saliceti, les Arène, les Bonaparte. Les Paolistes plus nombreux dévastèrent les biens de leurs adversaires et les pourchassèrent. Beaucoup de Corses hésitaient à rompre avec la Convention, qui représentait la France ; ils préféraient s'exiler. La flotte anglaise faisait capituler Saint-Florent, Calvi où l'amiral Nelson perdit un œil et Bastia. La Corse était conquise avant la fin de 1793. Mais l'alliance anglo-corse ne pouvait pas et ne devait pas être durable. — (P. M., 18 juillet).

Comtes de Lodrone. — Le P. B. rappelle le souvenir des deux comtes de Lodrone, Albéric et Jérôme, venus en Corse comme mercenaires des Génois, au temps de Sampiero. Le premier, après s'être emparé de Saint-Florent avec ses mille allemands, alla tenir garnison à Vescovatu, d'où il menaçait les Corses et leurs villages. Sa troupe combattait en rangs serrés et était à peu près invincible. Mais le paludisme se mit de la partie et peu à peu ses rangs s'éclaircirent. Les malades qu'on évacuait de la Casinca étaient souvent attaqués et même massacrés en route. Albéric finissait par se cantonner dans sa garnison et se bornait à faire quelques sorties rapides par représailles. Il fallut bientôt rapatrier les survivants.

Quant à Jérôme Lodrone, frère d'Albéric, il avait pris le commandement d'une petite armée génoise dont les succès furent médiocres. Il ne tarda pas à revenir sur le continent et on n'en entendit plus parler. — (P. B. 17 août).

Bartolomeo de Vivario. — Il y eut deux personnages de ce nom : l'un qui devint général des galères du pape et l'autre qui, après avoir aidé les Génois contre Sampiero, se retira dans son village, se brouilla avec ceux qu'il avait si bien servis, parce qu'ils avaient refusé de libérer un de ses parents de Muracciale, arrêté sur l'ordre du gouverneur et, avec quelques compagnons dévoués, il fit désormais aux soldats de la République une guerre d'embuscades sans merci. Obligé de s'enfuir par mer, capturé par les Turcs, racheté par Sampiero, il devint dans la guerre de 1564 un des meilleurs lieutenants du héros, et, d'Appiettu où il s'était établi, ne cessa pas de harceler les ennemis qui se dirigeaient soit sur Corte, soit sur Vicu. Il fut finalement tué dans une rencontre avec Raffaëlo Giustiniani. — (P. B., 18 août).

Origine des Ornano. — Le rédacteur du P. B., en s'appuyant sur Colonna de Cesari-Rocca, rattache cette famille à Truffetta, fils de Giudice de la Rocca (de la Valle, en face d'Olmetu) qui avait pour mère la fille de Truffetta le Mayençais. De Truffetta de la Rocca est sorti Ristorcello de Bozzi ; l'arrière petit-

fil est Giglio Ornano. Entre Truffetta et Vannina se succèdent huit générations, pour lesquelles le nom d'Ornano était surtout un nom d'origine et depuis 1490, date de Sampiero, les familles qui le portaient sont en général bien connues. Seules celles qui n'ont pas joué de rôle historique disparaissent et ne revendiquent rien, tandis que la famille établie à Vicu d'Ornano, centre de la piève, garde une sorte de suzeraineté et, illustrée par Sampiero, prend de l'importance et personnifie la branche aristocratique des Ornano. — (20 août).

Châteaux de la Gravona et du Prunelli. — On trouve d'abord dans cette région les vestiges de deux tours que les Loretesi, venus du nord-est, et les Montichi (Suzzoni), y construisirent. Là naquit aussi Alata. Au sud, sur le golfe, était le château de Frassu, que les Sarrasins ruinèrent en partie et qui fut cédé à l'évêque, tandis que le domaine était accaparé par les paysans. Le Castelvecchio, première cité d'Ajaccio, a disparu. Les châteaux de Marmorese et de Pipella ou Pipinella étaient ceux des Salaschi ; le premier était situé à 3 ou 4 kilomètres au nord-est de Sarrola. Au-dessus de Bastelicaccia s'élevait le fort de Tralavetu, illustré par le siège et la vengeance de la veuve d'Arrigo bel Messere. La Rocca de Cauro un peu plus haut a laissé des vestiges encore visibles ; elle fut conquise par le marquis de Massa sur les derniers Tralavetani. Enfin le château de Giglio, un peu plus bas, fut celui des premiers Ornano. — (P. B., 21 août).

Napoléon et le sacerdoce. — Le futur empereur aurait, à sa sortie de l'école de Brienne, songé à rentrer dans les ordres, s'il faut en croire une lettre récemment découverte et dans laquelle Joseph, son frère aîné, recommandait à un de ses amis le néophyte « qui ne sentant aucun goût pour le service du bon roi, voulait se réfugier au séminaire d'Aix et augmenter le béat escadron ». Était-ce l'oncle Fesch qui l'y poussait ? Ou quelque dépit dû au caractère ombrageux de Napoléon. Heureusement pour la France, le projet n'eut pas de suite. — (P. B., 22 août).

Antoine de Saint-Florent fut un compagnon fidèle de Sampiero. Il vint du régiment des Bandes noires en Corse où il servit dans la compagnie des Gascons de Masses. Devenu capitaine, il suivit Sampiero à Marseille, accepta de surveiller Vannina, la poursuivit dans sa fuite, la fit arrêter et emprisonner, puis revint dans l'île, assiégea en vain Bonifacio, fut capturé par les Barbaresques et enfin libéré. Il retourna en Corse en 1564, se montra constamment sur la brèche, aux côtés de Sampiero et l'aida à déjouer toutes les tentatives d'assassinat et d'empoisonnement, dont une, qu'il n'évita pas, faillit lui coûter la vie. Il suivit Alphonse d'Ornano sur le continent, devint mestre de camp dans le régiment d'Ornano (2.000 hommes) et, au cours de la lutte entre catholiques et protestants, fut tué à l'assaut du château de Pomerals (21 décembre 1575). C'était un guerrier vaillant, un homme probe et droit qui disparaissait. — (P. B., 23 août).

Un département photogénique. — La **Petite Gironde** du 5 septembre a publié, sous ce titre suggestif, un article de Paul Jordeaux énumérant les ressources « illimitées » que l'art cinématographique trouvait en Corse : « Il y a la lumière la plus magnifique qu'on puisse trouver, écrit-il en substance, il y a les paysages variés. Un metteur en scène recueillerait dans cette île étonnante et méconnue non seulement des images d'une grande beauté mais aussi les sujets des films les plus émouvants ». Remarques très justes et nous savons personnellement qu'un cinéaste de grand talent, M. Chaillot, les a déjà faites, mais il lui a été impossible, malgré ses efforts, de trouver un mécène capable de lui faciliter la réalisation.

Le régiment de la mort. — C'est le récit de l'expédition de l'amiral Truguet contre la Sardaigne. Son escadre, partie en janvier 1793 de Toulon et dispersée par un coup de vent, dut débarquer ses 1.800 hommes de troupes provençales à Calvi. Elles gagnèrent Bastia, où elles s'adonnèrent à des manifestations violentes et même aux pillages. Des soldats corses, commandés par le lieutenant-colonel Giampietri, furent envoyés par Paoli pour maintenir la tranquillité dans la ville. Ils occupèrent la citadelle. Les Provençaux voulurent y pénétrer de force, mais se heurtèrent au colonel et à la sentinelle, qui abattit un braillard. Ses camarades, avec quelques Bastiais et des soldats du 26^e régiment se disposèrent à livrer bataille. Aux cris de « A la lanterne, les aristocrates ! » ils sommèrent Giampietri de faire ouvrir les portes. Celui-ci répondit par le cri de : « Feu ! ». Dix hommes tombèrent et les autres s'enfuirent. — (P. M., 5 septembre).

Léonard de Casanova. — Un des meilleurs compagnons de Sampiero, qui lui servit à plusieurs reprises d'ambassadeur auprès du roi de France ou de la reine Catherine, était réellement habile et éloquent. Sa tête avait été mise à prix par les Génois, mais il était trop rusé et il échappa à toutes les embûches. Il se rallia à la cause d'Alphonse qu'il fit triompher auprès des Corses et quitta l'île avec lui quand la lassitude eut gagné leurs partisans. Capitaine dans le régiment d'Ornano où il avait entraîné plusieurs de ses compatriotes, il devint mestre de camp, gouverneur de Sisteron, Chevalier de Saint-Michel et maréchal de camp général. Il mourut à 90 ans, en 1598, laissant deux fils. Un de ses descendants épousa une Arrighi et fonda la famille Arrighi de Casanova. — (P. B., 5 septembre).

La Santa du Niolu. — Notre confrère Paul Arrighi a confié au P. M. du 6 septembre une description vivante et colorée, parce que prise sur le vif, de cette foire célèbre qui se modernise lentement, mais où le touriste a le plaisir de retrouver une foi profonde et un langage fait pour la poésie.

Monnaies de Corse. — M. J. Alesandri (P. M. 7 et 8 septembre) a établi un inventaire rapide des monnaies frappées ou trouvées en Corse. Parmi les premières figurent celles de Théodore et celles de Paoli. Notre unique roi, élu par les chefs

corses, fit frapper des pièces de un écu de six francs en argent et mezzo scudo, cinque soldi et deux sous et demi en bronze. Elle furent rares, recherchées et même imitées. On les achetait à cette époque quarante cinq francs l'une. Celles de Paoli furent plus nombreuses ; elles se succédèrent de 1762 à 1768. Quant aux monnaies trouvées en Corse, elles vont de l'époque pré-romaine jusqu'à nos jours, avec une lacune importante pour la période du *v^e* au *xi^e* siècle. Il semble que dans cet inventaire, M. Alesandri n'ait connu que les pièces du musée d'Ajaccio et qu'il ait ignoré celles, très nombreuses, du musée corse de Bastia. Il remarque, avec raison d'ailleurs, qu'il y aurait intérêt à publier la nomenclature des pièces de ces deux musées et des nombreuses collections particulières qui sont dans la possession de nos compatriotes. Nous ajoutons qu'il y aurait avantage, pour en éviter la perte ou la dispersion, à les rassembler dans le musée corse de Bastia.

(La suite au prochain numéro).

NOUVELLES

en quelques lignes

Remarques sur la Corse de 1936. — Nous avons, comme tous les ans, accompli en septembre notre voyage en Corse. Ne parlons pas ici de cette satisfaction profonde que tout émigré éprouve, en venant de Paris ou d'ailleurs, à retrouver la petite patrie, ses ombrages, ses fruits et ses produits savoureux, ses habitants hospitaliers, etc., mais des deux plaies qui soulèvent le plus de récriminations et provoquent le plus d'ennuis : les incendies et le mauvais état des routes.

Les incendiaires n'ont pas chômé. Un peu partout les flammes ont dévoré les vergers, les forêts et les maisons, du nord au sud, de l'est à l'ouest. Le Cap Corse a eu son illumination habituelle, mais c'est surtout la Balagne qui, cette année, a souffert. A neuf reprises au moins, la riche plaine d'oliviers, de Calenzana à l'île Rousse, a été dévastée. La Casinca a eu son tour, et on pouvait constater, le long de la route qui conduit de la marine à Vescovatu, une dizaine de foyers qui avaient avorté. La Castagniccia, la région de Corte, le Sartenais même ont été visités par le fléau. Le domaine de Quenza, près de Zonza a été entièrement détruit malgré le courage des habitants, des estivants et l'intervention de la troupe. Ajaccio lui-même a failli voir disparaître le délicieux bois d'oliviers qui ombrage sa colline. Qu'on ne vienne pas dire, comme pendant les années précédentes, qu'il s'agit de foyers allumés par les flammèches des locomotives de la C. F. D. Qu'on n'incrimine pas les rayons du soleil et la combustion spontanée. Nous savons maintenant que des bergers insoucians osent allumer eux-mêmes l'incendie pour que les cendres produisent un meilleur pâturage. La gendarmerie en a arrêté un qui a fini par avouer

son méfait. Il y a donc des responsables et nous le regrettons pour l'honneur de nos compatriotes. Nous sommes impatient de connaître la punition qui aura été infligée à cet incendiaire égoïste qui, avec ses pareils, appauvrit, enlaidit et ruine même sa petite patrie.

Cependant la propagande touristique commence à porter ses fruits. De nombreuses caravanes de visiteurs débarquent et parcourent notre pays. Quel souvenir garderont-ils d'une terre calcinée ? Quels charmes auront-ils goûtés dans leur voyage, tandis que le transport rapide sur des routes mal entretenues leur rompaient les os ? Certes nous n'accusons ni de négligence, ni d'indifférence l'administration des Ponts-et-Chaussées. Nous constatons simplement que nombreux sont les chemins aux ornières profondes, qui ont fait reculer de crainte les automobilistes assez confiants pour débarquer en Corse avec leur voiture. Agents-voyers et ingénieurs s'efforcent d'améliorer notre viabilité. Nous avons vu la route Folelli à Orezza, l'un des plus horribles chemins de l'île, transformée en chantier de plusieurs kilomètres. Celle du col de Pratu à Piedicroce est devenue excellente. Celle d'Ajaccio à Bastia a été à peu près réparée et en partie goudronnée. Sans doute elle n'est pas à comparer à ces admirables routes de la Provence, larges, spacieuses, plates, véritables autodromes, qui font honneur à nos travaux publics. Mais nous sommes plus modestes en Corse ! En revanche que de sections réservent au voyageur un avant-goût de l'estrapade. Celle de Calacuccia à Evisa par exemple. Celle de la Porta à Vescovatu. Celle de Carbuccia (voie ferrée) à Salice, etc., etc... Malheur aux pneumatiques ! Malheur aux boîtes de vitesse ! Que de chauffeurs nous avons entendus maudire les cantonniers (qui n'y sont pas pour grand chose) et jurer qu'on ne les y reprendrait plus. Il n'est pas douteux qu'un effort énorme doit être accompli pour doter la Corse d'un réseau convenable, si nous voulons vraiment attirer dans notre île les Etrangers et les Français et faire d'eux ensuite des propagandistes. (A. A.-R.)

Répartition des fonds de subvention. — Sur les fonds généraux du budget, des subventions ont été allouées aux départements les plus pauvres. La Corse est celui qui a reçu la plus forte somme, soit 315.000 fr. Viennent ensuite la Lozère (265.000), les Hautes-Alpes, les Landes, l'Ariège, le Cantal, le Lot (145.000).

Désenclavement. — Le Conseil général a décidé de désenclaver d'urgence la commune de Calasima, qui n'a pas encore de route ; il a voté pour cela un premier crédit de 100.000 frs.

Coupes de bois en 1936. — La Conservation des Eaux et Forêts a mis en vente, pour être exploitées, plusieurs parcelles forestières ; les prix méritent d'être connus. A Poggiu di Nazza, la forêt de Pietrignana comprenant 517 arbres, dont 350 larice qui devraient donner 1.057 mètres cubes de bois à ouvrir, 545 stères de bois à charbon, 1.125 de bois pour feu, a trouvé acquéreur pour 34.500 fr. alors que la mise à prix était de 65.000 fr.

Sur le territoire d'Albertacce, dans la forêt de Valdoniellu,

530 larice de 0 m. 20 à 1 m. 30 de diamètre ont été achetés 140.000 fr. alors que l'administration en demandait 275.000 fr. Un pin de belle taille a donc été estimé 250 francs environ.

Près de Calasima, 199 larice ont été payés 20.500 fr. L'administration en demandait 115.000 fr., soit un billet de 100 fr. par pin.

De même à Vezzani, 85 larice ont atteint 5.100 frs au lieu des 35.000 demandés.

Il n'est donc pas coûteux de déboiser, mais il est vrai que si l'arbre sur pied vaut à peu près 100 fr. le m³, son exploitation, c'est-à-dire son sciage et son transport, coûte deux ou trois fois plus. Le m³ de billots vaudra donc de 3 à 500 francs.

Production en céréales. — Le *Journal Officiel* du 16 octobre a publié les résultats de la récolte en 1936 : 30.000 quintaux de blé, ce qui est insignifiant (elle était encore en 1917 de 66.000 qx) ; 15.400 quintaux d'orge sur 1.400 hectares (chiffre médiocre), au lieu de 32.740 en 1917 pour 4.400 hectares ; 16.200 quintaux d'avoine (au lieu de 16.900 pour 2.300 hect.) ; enfin 110 qx de seigle sur 10 hectares, au lieu de 6.420 quintaux pour 800 hectares. Il y a donc diminution sensible de la surface ensemencée, mais légère augmentation du rendement à l'hectare.

Production séricicole. — La Corse passait jusqu'ici pour un pays producteur de cocons de soie. Or voici quel a été le résultat de la dernière production. Il y a eu en Corse 39 sériciculteurs ; leur production s'est élevée à 2.893 kgs et la valeur en a été de 10.363 francs. Ce n'est pas cela qui enrichira notre pays.

Pour la renaissance oléicole. — Au congrès de la vallée du Taravu, un de nos compatriotes, M. Poggionovo, regrettant la crise de l'oléiculture (causée par l'abaissement des prix de l'huile d'olive et la hausse de ceux de la main d'œuvre) déclarait que, pour y remédier, il fallait lutter contre certains obstacles : la concurrence des huiles de graines, la cherté de la main d'œuvre nécessaire au ramassage et au raclage, enfin la médiocre qualité des huiles obtenues avec des olives cueillies sur le sol après fermentation. Il préconisa l'emploi d'un triple appareil inventé par un propriétaire corse : un grilloir qui réduit en cendres toute plante inutile sous les oliviers et en quatre heures nettoie un hectare de terrain avec cinq litres d'essence ; une balayette rotative sur roues, qui ramasse délicatement les olives ; un pressoir enfin, automatique et continu, qui peut triturer et presser 600 décalitres d'olives par jour, soit cinq fois plus qu'un pressoir ordinaire. L'essai de ces trois appareils a attesté leur rendement parfait et une énorme économie. Il faut donc les utiliser, les recommander et surtout renoncer à l'emploi de l'outré nauséabonde. Il y va du salut d'une industrie de la Corse qui a fait pendant longtemps sa fortune.

Nouveaux droits sur les tabacs. — Voilà qui intéressera ceux qui demandent à l'herbe de Nicot quelque oubli des préoccupations présentes. Les tabacs étrangers paieront à leur entrée en

Corse, sous forme de cigares et cigarettes : 10.000 fr. les 100 kgs (soit 10 fr. les 100 gr.), et sous forme de tabac : 7.50 les 100 gr. Les tabacs fabriqués dans les possessions françaises (Algérie et autres) paieront 3.500 frs les 100 kgs comme cigarettes et 3.000 comme tabacs à fumer. Tout augmente, hélas ! et l'un des plaisirs du touriste vient de disparaître.

Nos chemins de fer. — De Bastia à Portu-Vecchiu a été inauguré le transport par autorail, qui existait déjà sur la ligne Bastia-Ajaccio. La Michelinie accomplit le trajet en trois heures au lieu de cinq, soit un gain de deux heures. Le progrès est indéniable.

Nos relations téléphoniques. — Une réponse du Ministère des Postes informe la Chambre de Commerce de Bastia qu'il n'est pas possible, dans l'état présent de la technique moderne « d'équiper pour la téléphonie commerciale le cable Antibes-Saint-Florent, plus facile à adapter que le cable Toulon-Ajaccio ». En attendant un cable dont la fabrication soulève des difficultés extrêmes, la liaison radiotéléphonique sera améliorée et sa durée prolongée jusqu'à 21 heures du soir. La réfection du matériel radioélectrique et le transfert de la station de T. S. F. de la Turbie à Grasse compléteront l'amélioration.

Guagnu-les-Bains. — Enregistrons les doléances de quelques baigneurs au sujet de cette importante station ; la vétusté de l'installation des thermes, malgré la main-mise du département sur la source, la mauvaise organisation du service des bains, le pitoyable état de la route qui y conduit, provoquent les plaintes les plus fréquentes.

Nouvelle source thermale. — On aurait découvert dans le vallon qui est au pied de Santa Reparata de Balagne, au sud de l'île Rousse, grâce à deux célèbres sourciers, dans une propriété de M. Nicolas Leoni, une source dont l'abondance et les vertus constitueraient une richesse. M. Leoni, en homme éclairé, fit faire les travaux de recherches et envoya quelques échantillons de l'eau trouvée à l'Institut d'hydrologie, à Paris, qui, après analyse, déclara que cette eau était très fortement radioactive, diurétique et riche en magnésium. Bref, c'est une eau thermale que ses caractéristiques mettent hors de comparaison. La découverte est digne d'attirer l'attention, mais exploitera-t-on mieux cette source que les autres eaux thermales de Corse ?

Le Musée corse. — Dans un discours que le président de l'Association de la vallée du Taravu prononçait devant ses confrères, nous avons relevé cette phrase, « Je demande la création, en Corse, d'un musée corse où serait conservée la figure d'une Corse qui, soumise au progrès, évolue avec une rapidité inouïe à cause de l'intelligence de la race et qui n'est déjà plus, à bien des égards, la Corse d'il y a cinquante ans à peine ».

Que M. le président nous permette de l'informer que le Mu-

sée corse existe à Bastia depuis vingt ans, que le local en a été trouvé par M. le Sénateur Sari, qui s'y est vivement intéressé, que le professeur A. Ambrosi, utilisant les collections réunies par l'abbé Letteron et M. Romagnoli a organisé le Musée, dont il est le conservateur et qu'il attend les dons que ses compatriotes voudront bien lui transmettre, afin de réaliser complètement le musée de la Corse ancienne et moderne.

Découvertes archéologiques. — Des fouilles entreprises à Mariana par MM. Chauvel et le professeur Leschi, hommes expérimentés, ont permis de découvrir, près de la Canonica : de nombreuses tuiles avec marques de potiers, un petit vase en argile blanche, une monnaie d'Hadrien en bronze, une stèle funéraire, des thermes avec pavage en mosaïque. Le musée corse de Bastia va donc s'enrichir un peu, à défaut des dons particuliers que nous attendons toujours.

M. Zigliara a trouvé dans son exploitation agricole des Calanques, sur la route des Sanguinaires, un boulet de canon qui mesure 30 centimètres de diamètre et pèse 30 kgs. C'est certainement un boulet de marine.

Classement historique. — Le Comité des Sites et Monuments de la Corse demande le classement de la place du Diamant et surtout celle de l'Olmo, actuellement place des Palmiers. L'une et l'autre ont été en effet, dans le passé, le lieu de nombreuses cérémonies historiques.

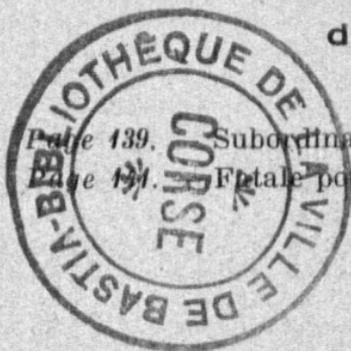
Un accès de corsophobie. — Il paraît que dans l'*Observer*, grand journal anglais, un touriste britannique, après un voyage en Corse, aurait publié cette phrase : « Je n'ai plus envie de retourner dans ce pays plein de gens misérablement vêtus, indignes d'habiter le berceau de Napoléon. Comment ce grand homme et sa mère, cette admirable femme, ont-ils pu naître dans un tel endroit, au milieu d'une telle population. Comment ont-ils pu appartenir à cette race ignominieuse dont les manières sont atroces ! ». Ne nous frappons pas. On ne peut pas plaire à tout le monde. Le jugement de ce visiteur prouve qu'il n'a rien compris au passé et au présent de la Corse. Après tout la cohorte massive des admirateurs de notre pays est plus éloquente que cette opinion isolée ; une hirondelle ne fait pas le printemps, — le chien aboie et la caravane passe, etc... Souvenons-nous du proverbe de notre île : **Ronchi di sumere un ne colla in paradisu !**

Pose d'une plaque commémorative. — Jean Vitus Grimaldi, en l'honneur de qui cette plaque a été inaugurée, le 30 août, à Corscia, son village natal, fut docteur, puis professeur, puis inspecteur des écoles primaires, candidat à la députation en 1841, à laquelle il faillit être élu. On lui doit de nombreuses nouvelles corses, comme **La promessa sposa** du Niolu et les **Novelle storiche**. Il vécut de 1804 à 1864.

Nécrologie. — La Direction de la **Revue de la Corse** a appris avec un très vif regret le décès d'un autre de ses collaborateurs, M. Dominique Fumaroli, ancien Directeur d'Ecole. Quoique octogénaire, il faisait croire à ses amis qu'il résisterait encore longtemps et continuerait son travail de vulgarisation historique, qu'il avait commencé voilà déjà cinquante ans. A différentes reprises il nous avait permis de publier dans cette Revue ses études sur les hommes et les choses de Corse, dont il aimait passionnément l'histoire. Aussi s'en était-il servi dans son enseignement pour offrir des modèles de courage et de patriotisme à ses jeunes élèves. Ses brochures sur les grands hommes de notre île : Sampiero, Paoli, Bonaparte, sont trop connus pour que nous en fassions l'éloge ; elle peuvent nous donner l'idée de son œuvre considérable depuis le temps où il publiait **la Corse française** en 1887 et sous le pseudonyme de Capo d'Ogliastro un véritable hymne à la Corse, qu'il intitulait : **Chant de guerre corse**. La disparition de M. Fumaroli est pour la Corse et les Corses aussi regrettable que celle de Carabin, auquel nous consacrons dans le n° 99 une trop courte nécrologie. La Direction de la **Revue de la Corse** s'associe au deuil cruel qui frappe Mme Fumaroli et sa famille et regrette sincèrement la perte de ce respecté confrère.

ERRATA

du n° 99



Subordination pour de subornation (lig. 2).

Fatale pour de totale (lig. 2).



Le Directeur Gérant,

A. AMBROSI.

CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer
rapidement et par **CORRESPONDANCE**

Sous la direction de Professeurs spécialisés
ou de Professeurs agrégés des Lycées de Paris

- 1° **les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire**, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats ancien et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2° **toute situation commerciale, financière et industrielle** (aide-comptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondant en langue française ou étrangère, sténo-dactyographe, dessinateur-industriel, etc., etc.)
- 3° **tous les concours administratifs** : (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures départementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4° **les carrières militaires suivantes** : de l'armée active (peloton des élèves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saumur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militaires ;
de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de Santé). Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez cette page de la Revue et **envoyez-la** sous enveloppe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous désirez préparer

Aux Cours PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (1^{er})

vous recevrez aussitôt, sans engagement et sans frais,
le programme et tous renseignements.

ÉTABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A.
ANVERS (BELGIQUE)



Fabricants et Fournisseurs Généraux
DE MATIÈRES PREMIÈRES
pour la PATISSERIE, la BISCUITERIE
et la BOULANGERIE FINE

SPÉCIALITÉ :
TOUS LES FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TÉLÉGRAMMES : VINCENTELLI ANVERS

Codes A. B. C. 5th et 6th Ed.

Cap Corse

'Damiani'

VRAIE MARQUE



Horaires de la Compagnie des Chemins de fer

I. — AU DÉPART DE BASTIA

Train n° 9. — Départ 7 h. 20; Arrivée à Portu-Vecchiu, 12 h. 30.

Train n° 3. — Départ 8 h. 16; Arrivée à Ajaccio, 15 h.

Train n° 21. — Départ 13 h. 00; Arrivée à Ajaccio, 18 h. 31.

Train n° 11. — Départ 15 h. 10; Arrivée à Portu-Vecchiu, 20 h. 17.

Train n° 7. — Départ 16 h. 30; Arrivée à Corte, 19 h. 31.

II. — AU DÉPART D'AJACCIO

Train n° 4. — Départ 7 h. 45; Arrivée à Bastia, 14 h. 56

Train n° 22. — Départ 12 h. 55; Arrivée à Bastia, 18 h. 30.

Train n° 8. — Dép. 15 h. 50; Arr. à Corte, 19 h. 50.

III. — AU DÉPART DE CORTE

Train n° 1. — Départ 6 h. 27; Arrivée à Ajaccio, 10 h.

Train n° 2. — Départ 6 h. 05; Arrivée à Bastia, 8 h. 58.

IV. — AU DÉPART DE PORTU-VECCHIU

Train n° 10. — Départ 6 h. à Ghiso; à Bastia, 8 h. 58.

Train n° 12. — Départ 13 h.; Arrivée à Bastia, 18 h.

Train n° 20. — Départ 6 h. 20; Arrivée à Bastia 11 h. 02.

V. — AU DÉPART DE PONTE-LECCIA

Train n° 13. — Départ 10 h. 20; Arrivée à Calvi, 13 h. 04.

Train n° 15. — Départ 14 h. 48; Arrivée à Calvi, 17 h. 33.

Train n° 15 bis. — Départ 18 h. 30; Arrivée à Calvi, 21 h. 15 (remplace le train 15 le lundi).

Train n° 56. — Départ 9 h. 33; Arrivée à Bastia, 11 h. 02.

Ce train est mis en marche les lundi, mercredi, jeudi.

Par autorail, départs de Bastia à 7 h. 50 et à 15 h. 05; arrivées à Ajaccio à 11 h. 40 (dimanche, lundi, jeudi) et à 18 h. 56 le vendredi.

Départs d'Ajaccio à 7 h. 25 et à 15 h. 25; Arrivées à Bastia à 11 h. 14 les mardi, vendredi, samedi; à 19 h. 15 le dimanche.

VI. — AU DÉPART DE CALVI

Train n° 14. — Départ 6 h. 35; Arrivée à Ponte-Leccia, 9 h. 25. (Correspondance avec le 56).

Train n° 16. — Départ 14 h. 10; Arrivée à Ponte-Leccia 17 heures. (Correspondance avec les 22 et 7).

Les Horaires d'Hiver de la Compagnie Fraissinet

CONTINENT-CORSE

- Dimanche midi*, Nice-Calvi (dimanche 18 h.);
Dimanche midi, Marseille-Bastia, commerc. (lundi 6 h. 15);
Lundi 16 h. 30, Marseille-Ajaccio, rapide (mardi 6 h. 15);
Mardi 12 h., Nice-Calvi (mardi 19 h.);
Mercredi 12 h., Livourne-Bastia (mercredi 18 h.);
Mercredi 14 h. 45, Marseille-Bastia (jeudi 6 h. 30);
Jeudi 14 h., Marseille-Ajaccio (vendredi 6 h. 15);
Vendredi 21 h., Nice-Ajaccio (samedi 6 h. 30);
Samedi 11 h., Marseille-Toulon-Calvi-Ile-Rousse (d. 5 h.);
Samedi 21 h., Nice-Bastia (dimanche 6 h. 30).

CORSE-CONTINENT

- Dimanche 23 h.*, Calvi-Nice (lundi 6 h. 30);
Dimanche 16 h. 30, Bastia-Marseille (lundi 8 h.);
Mardi 11 h., Bastia-Livourne (mardi 17 h.);
Mardi 16 h. 30, Ajaccio-Marseille (mercredi 8 h. 15);
Jeudi 20 h., Ajaccio-Nice (vendredi 6 h. 15);
Mercredi 20 h., Calvi-Toulon (jeudi 6 h.);
Jeudi 16 h. 30, Bastia-Marseille, commerc. (vend. 10 h. 45);
Vendredi 21 h., Bastia-Nice (samedi 6 h. 30);
Samedi 18 h., Ajaccio-Marseille (dimanche 7 h. 45).

N.-B. — Les dates entre parenthèses indiquent les jours et heures d'arrivée.

POUR VOYAGER COMMODEMENT

Prenez un carnet de voyage circulaire à itinéraire facultatif, vous l'établissez vous-même en faisant 500 kilomètres au minimum. Il peut comporter des solutions de continuité. Sa validité est de 30, 45 ou 60 jours suivant l'importance du parcours. Elle peut être prolongée de moitié moyennant un léger supplément. La réduction augmente avec la distance, elle peut atteindre 30 % en 1^{re} classe, 20 en 2^e et 3^e classe. Moitié prix pour les enfants de 3 à 7 ans.

POUR VOYAGER AGRÉABLEMENT

Prenez des billets aller et retour à prix réduits pour voyages combinés en chemin de fer et en autocar. Ils comportent une réduction de 30 % en toutes classes sur les trajets par fer, sans que vous ayez à remplir d'autre condition que celle d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres en chemin de fer et de 100 en autocar. Leur validité de 33 jours peut être prolongée.

Pendant la période des vacances, vous pourrez obtenir des billets d'aller et retour comportant des réductions de 20 à 30 % selon la classe. Il vous suffit d'effectuer un parcours aller et retour d'au moins 600 kilomètres si vous allez dans une station balnéaire et 300 dans une station thermale et climatique. La validité des billets est de 30 jours, qu'on peut prolonger deux fois de 30 jours.

PLUS ON EST, MOINS ON PAIE

Un billet de famille d'aller et retour peut être obtenu, si on est trois au moins et si on effectue un parcours de 300 kilomètres aller-retour. La première personne paie place entière, la deuxième 3/4, la troisième demi place et chacune des suivantes quart de place ; 4 personnes ne paient donc que 2 places et demie.

Plus le parcours est long et plus on est nombreux, moins on paie ; pour 6 personnes la réduction supplémentaire est de 25 %. La voiture automobile bénéficie de 75 % de réduction, 303 francs au lieu de 1175 francs pour 1000 kilomètres de parcours.

POUR LES VOYAGES EN CORSE

Des wagons lits de 3^e classe circulent entre Paris et Nice. Ainsi, comme les voyageurs de 1^{re} classe, ceux de 3^e peuvent se déplacer en wagon-lit. Le supplément pour occuper une place de wagon-lit de 3^e classe est des plus réduits.

Vous ne paierez de Paris à Marseille que 75 francs en plus du billet de 3^e classe.

Pour renseignements complémentaires, demander aux agences du P.L.M.